

Exemples de mise en œuvre

d'un enseignement de la morale à l'école élémentaire

- 30 situations pédagogiques -

Pierre HESS

Réflexions et orientations pédagogiques

Contrairement à une idée reçue, l'instruction morale ne saurait consister en une simple transmission de règles de conduite à appliquer quelles que soient les situations et les contextes.

Un tel enseignement est loin d'être aussi univoque ; en effet, les problématiques morales n'ont de sens, à l'école, que si elles permettent d'envisager plusieurs possibles. Placé en face de choix, d'alternatives à résoudre, l'élève s'appuiera, souvent de manière très spontanée, sur son vécu, son expérience, ses valeurs, dans une analyse fréquemment fruste et sans nuance d'une situation.

Il appartiendra à l'enseignant d'aider les élèves à faire évoluer leur approche initiale pour leur faire envisager des points de vue complémentaires ou opposés, pour leur faire prendre conscience que telle règle supposée absolue n'est peut-être qu'une ligne de conduite générale, et qu'il convient de prendre en considération les éclairages multiples qu'apportent souvent des éléments de contexte auxquels on n'a pas songé d'emblée.

On évitera ainsi de sombrer dans le dogmatisme, largement responsable du rejet dont souffrent les termes « morale » ou « leçon de morale », qui sont souvent considérés comme surannés, ridicules, et inopérants au sein d'une authentique démarche éducative.

On évitera aussi de sombrer dans le relativisme systématique, qui consisterait à faire croire aux élèves que toutes les idées se valent, que toute morale ne dépend que de celui qui l'énonce et de sa façon de voir les choses.

Pour éviter ce double écueil, il s'agira non d'imposer une vision toute faite de ce qui est bien et de ce qui est mal, mais d'aider les élèves à construire leur jugement grâce à une réflexion à la fois collective et individuelle relative à des situations précises et diverses.

On n'hésitera pas à transmettre des idées fondamentales, en particulier celles qui font l'objet de très larges convergences au sein de l'humanité, telles que celles qui sont exprimées dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, et qui transcendent les cultures, voire les époques.

Mais forger son jugement consiste avant tout à apprendre à exercer sa réflexion sur des réalités pour lesquelles l'élève ne dispose pas a priori de toutes les cartes.

C'est pourquoi le rôle de l'enseignant est primordial. L'élève ne construit pas sa hiérarchie de valeurs tout seul. Pour confronter des analyses, pour s'appuyer sur des exemples, pour mettre en mots des notions diffuses, pour percevoir les enjeux des alternatives, il a absolument besoin d'être outillé et guidé.

La parole de l'adulte elle-même n'y pourvoira pas toute entière. Mais l'appui que constituent des récits de vie, des situations extraites du quotidien, le réservoir inépuisable

qu'offrent les textes littéraires, les références fréquentes au droit seront à même d'apporter à l'élève des jalons pour sa réflexion.

Cependant, l'adulte ne perdra pas de vue que l'ambition de cette dernière, lorsqu'elle a pour objet la morale, dépasse largement les seuls repères juridiques. Si le droit peut utilement nourrir la recherche de solutions concernant la vie collective et le respect d'autrui, il n'apporte guère de réponse aux grandes questions essentielles sur lesquelles l'homme s'interroge, et il ne s'appesantit pas sur ses vertus.

Le droit peut résoudre des problèmes liés aux contraintes sociales ; les dilemmes moraux sont d'une autre portée.

Leur dimension personnelle, souvent intime, n'est pas en contradiction avec leur caractère universel et ne saurait justifier qu'ils soient esquivés dans le cadre scolaire. Il ne s'agit pas d'enfermer la pensée de l'élève dans des réponses définitives, mais de l'aider à progresser dans sa réflexion et la construction de ses valeurs.

NB : Une partie des situations présentées ci-dessous a été publiée, sous une forme différente, dans l'ouvrage « L'instruction morale à l'école » (Scérén, collection « Ressources Formation - Enjeux du système éducatif », avril 2012).

Le courage

Cycle 3

« Yakouba » est l'histoire d'un jeune garçon africain qui, comme ses camarades, doit passer plusieurs jours dans la brousse et tuer un lion pour prouver qu'il est un homme, et être reconnu comme un guerrier par les habitants de son village.

Un soir, Yakouba rencontre un lion, épuisé, qui dit au jeune garçon qu'il lui sera très facile de le tuer : « Si tu me tues, tu n'auras aucun mérite, mais tu seras un homme aux yeux de ses frères ; si tu renonces à me tuer, tu seras banni par les tiens, méprisé par tes semblables, mais tu sortiras grandi à tes propres yeux. Tu as la nuit pour réfléchir ».

Le grand jour arrive. Tous les villageois attendent le retour des garçons. Le père de Yakouba attend le retour de son fils. Yakouba est le seul à n'avoir pas tué de lion. Les autres garçons deviennent des guerriers. A Yakouba, on confie la garde des troupeaux, un peu à l'écart du village.

(d'après l'album de Thierry Dedieu, *Yakouba*, Seuil Jeunesse)

Question et éléments de réponse possibles

En quoi consiste le courage de Yakouba ?

→ Yakouba a eu le courage de dire « non » aux valeurs guerrières des villageois, de renoncer à la lutte meurtrière, de préférer la paix à une victoire facile. Il n'a pas voulu d'un accueil triomphal non mérité. Il a renoncé à la gloire, il a renoncé à l'estime des siens, il accepte d'être méprisé, rejeté, pour gagner l'estime de soi-même.

Remarques et conseils pédagogiques

On pourra insister sur le fait que, dans la situation décrite, « courage » ne s'oppose pas à « lâcheté » : les autres garçons font preuve de courage en affrontant et en tuant un lion au péril de leur vie ; Yakouba fait preuve aussi de courage, d'un courage d'une tout autre nature, et d'un courage dont personne, à part lui, n'aura connaissance.

Ce récit fait apparaître une alternative nouvelle : il ne s'agit pas d'affronter le lion ou de fuir par peur ; Yakouba est confronté durant toute une nuit à un dilemme difficile, car fondé sur un conflit de valeurs.

On pourra demander aux élèves de mentionner ces valeurs.

On pourra aussi évoquer cet adage de montagnards : « Il faut parfois plus de courage pour renoncer que pour persévérer » ; s'ils sont tout près d'un sommet vers lequel ils progressent depuis des jours ou des semaines, et que l'arrivée du mauvais temps rend le retour trop incertain et trop périlleux, les montagnards font preuve d'un très grand courage en faisant demi-tour alors que la victoire était aisément à leur portée.

Maxime à discuter, à explorer

« A vaincre sans péril on triomphe sans gloire »

Exemple de trace écrite

Lorsqu'il faut renoncer à l'estime des autres pour conquérir l'estime de soi-même, cela nécessite un très grand courage, car chacun a besoin d'être reconnu par les siens.

Le respect de soi et des autres

Cycle 3

Mathieu : « Quand j'étais en sixième, les grands de cinquième m'ont dit que si je ne fumais pas, je ne ferais plus partie de leur bande de copains. Je n'avais pas du tout envie de fumer, et ça me faisait peur. On s'est caché dans les toilettes, Jérôme a allumé une cigarette et il me l'a donnée. La première fois, ça m'a fait tousser d'aspirer la fumée. Jérôme a ri et a raconté ça à tous ses copains. Peu à peu, j'ai appris à fumer sans tousser. Maintenant, je sais fumer. Et même, j'en ai besoin. Lorsque je n'ai pas de cigarettes, ça me manque. Je suis fier d'avoir surmonté ces difficultés, car ça m'a permis de ne pas être exclu du groupe des « cinquièmes ».

Sébastien : « Moi aussi, ils ont essayé de m'obliger à fumer. Je leur ai dit que je n'en avais pas envie. Alors, Rémy et Fabrice m'ont traité de mauviette, de poule mouillée. Mais j'ai résisté, j'ai dit « non », parce que je ne voulais pas devenir l'esclave du tabac comme mon oncle, qui se ruine la santé, qui tousse tout le temps, et qui dépense tout son argent en cigarettes. Et je leur ai dit que s'ils voulaient me chasser de leur groupe pour ça, je n'avais pas besoin d'eux. Depuis, ils me respectent bien plus qu'avant, et j'ai maintenant de vrais amis dans ce groupe ».

Questions

- Pourquoi Mathieu est-il fier de lui ? En quoi consiste son courage ?
- Pourquoi Sébastien est-il fier de lui ? En quoi consiste son courage ?
- Pourquoi Jérôme s'est-il moqué de Mathieu ?
- Pourquoi Rémy et Fabrice se sont-ils moqués de Sébastien ?
- Jérôme, Rémy et Fabrice respectent-ils leurs camarades ?
- Mathieu et Sébastien se respectent-ils eux-mêmes ?

Éléments de réponse possibles et commentaires

Mathieu a réussi à surmonter sa peur de la cigarette et la réaction de toux que la fumée avait provoquée au début. C'est là son courage, mais celui-ci est surtout dû au fait qu'il avait encore plus peur de ses camarades et de perdre leur estime qu'il n'avait peur des méfaits du tabac.

Sébastien a su résister à la pression des autres ; malgré le harcèlement dont il a été victime il leur a dit « non », il ne leur a cédé en rien, il a agi en fonction de ses propres convictions, et il s'est fait respecter.

Jérôme incite son camarade à fumer, se moque de lui quand la fumée le fait tousser, et va colporter la scène auprès de ses copains.

Rémy et Fabrice se sont moqués de Sébastien parce qu'il ne voulait pas fumer, comme si c'était par peur ou par faiblesse.

Jérôme, Rémy et Fabrice se moquent de leurs camarades, ils sont intolérants à leur égard ; ils n'acceptent ni leurs choix personnels ni leurs comportements, et leur refusent le droit à la différence.

Par peur de se faire exclure du groupe, Mathieu a accepté des choses dont il n'avait pas envie, que lui imposaient les autres, et fumer est devenu une nécessité pour lui.

Sébastien n'a pas cédé aux autres, il a suivi sa propre ligne de conduite, il a su se respecter et se faire respecter bien mieux que Mathieu.

Celui-ci semble avoir tendance à se mentir à lui-même, car il n'est pas maître de ses actes, il s'en rend compte mais il ne s'avoue pas vraiment que sa façon d'agir est de fait dictée par les autres et par la peur qu'ils lui inspirent.

Remarques et conseils pédagogiques

La situation proposée met en scène des enfants. Une problématique voisine peut concerner les relations entre élèves et enseignants. Ces derniers sont censés avoir un comportement exemplaire dans le cadre de leur mission éducative. Or tous ne peuvent être des « modèles de vertus ».

Ainsi, il peut arriver qu'un enseignant, qui a expliqué les méfaits du tabac avec force détails concernant la santé, les dépenses inutiles, etc., soit surpris dans la rue en train de fumer par un de ses élèves. Comment résoudre une telle contradiction ?

La réalité est trop complexe pour être déclinée simplement en termes de « bien » et de « mal », de « il faut » et « il ne faut pas ».

Si l'enseignant est un fumeur, il fera œuvre éducative efficace non en cachant ce travers de son quotidien, mais en disant à ses élèves que si, lorsqu'il avait onze ans, il ne s'était pas laissé entraîner à fumer par des camarades, il ne serait pas aujourd'hui esclave du tabac et il se porterait mieux aux plans sanitaire et financier ; ce sera le moment d'encourager ses élèves à ne pas faire comme lui lorsqu'il avait à peu près leur âge, alors qu'il est encore temps pour eux de se prémunir contre les dangers du tabac et de la fumée.

Observation d'une mise en œuvre pédagogique dans une classe de CM 1 :

Certains élèves perçoivent bien la nature du courage dont Sébastien a fait preuve :

- « Sébastien a eu le courage de dire non, il s'est respecté lui-même. »
- « Il a respecté ses idées. »
- « Sébastien, les amis le respectent davantage. »

« En quoi le fait d'avoir dit « non » lui a-t-il permis d'avoir le respect des autres ? » demande la maîtresse.

- « Il a eu l'intelligence de résister. »

Pour d'autres, le respect de soi-même est avant protection de soi :

- « Il vaut mieux dire non, pour ne pas dépenser son argent, pour être en bonne santé »
- « Il a respecté sa santé ».

Un élève s'interroge sur le rapport à la règle, sur la liberté de choisir, et peut-être, implicitement, sur le lien entre le droit et le fait de « grandir » :

- « En 6^e, on n'a pas le droit de fumer, non ? »

Lorsqu'on demande aux élèves d'évoquer un vécu personnel impliquant la nécessité de résister

- une élève relate une tentative de racket : trois élèves lui ont dit de leur donner son goûter ; « j'ai refusé »
- une autre évoque son passé, en Afrique : « Ma tante a dit à la maîtresse de me taper, même si je dois mourir, pour que j'apprenne » ; elle précise que la maîtresse a refusé de la frapper

- le respect de soi-même et d'autrui peut se confondre avec la peur de la punition :
 - « Quelqu'un m'a dit de taper un autre ; j'ai refusé, pour ne pas être puni. Celui qui m'a dit de taper n'est pas un ami. »
- les notions de pression et d'obéissance (à la loi, à ses parents, à son maître) peuvent avoir tendance à se confondre :
 - « On m'a obligé à manger des pâtes chinoises. Maintenant, je les aime » (*influence probable de l'histoire de Mathieu qui a appris à fumer malgré sa réticence initiale*)
 - « Le maître m'a dit de rester sous le préau alors qu'il ne pleuvait presque pas ; j'étais puni ».

La maîtresse, par quelques questions et précisions, mène les élèves vers des règles de conduite qu'il leur sera utile de se remémorer le cas échéant :

« Qu'est-ce que ça provoque chez les autres si je me respecte ? Quand on se respecte soi-même, quel comportement est-ce que ça va induire chez les autres ? »

« Quand tu te respectes, les autres, ça les interroge, ça les fait réfléchir », répond un élève.

« Pensez à Sébastien et Mathieu quand vous irez dehors, quand vous voudrez vous fâcher contre un camarade : à partir du moment où je me respecte, je ne m'abaisse pas à taper, sinon les autres feront la même chose.

Insulter quelqu'un, c'est ne pas se respecter, car il y a d'autres moyens d'exprimer un désaccord.

Et rappelez-vous : *Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent.*
Commencez par vous respecter, les autres vous respecteront. »

Maximes à discuter, à explorer

- « Le respect comporte l'estime de soi-même autant que le sentiment de la dignité d'autrui ».
- « Le respect est le lien de l'amitié ».
- « Le pire mensonge est de se mentir à soi-même ».
- « Nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime ».
- « Le chemin de la vie est plein d'épines ; tâchez d'en protéger vos frères ».
- « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse ».
- « La peur n'évite pas le danger ».

Exemple de trace écrite

Se respecter soi-même, c'est souvent être capable de dire « non », pour ne pas se laisser entraîner à commettre des actes que l'on réprouve.

Cela est d'autant plus difficile que l'on craint parfois, par un refus, de perdre l'estime de l'autre. En réalité, c'est souvent en disant « non » que l'on parvient le mieux à se faire respecter.

Le respect de soi - La dignité - Etre fidèle à ses valeurs

Cycle 3

Les camarades de Jean (le père de l'auteur), découvrent qu'il est allé travailler (alors qu'il est l'un des meneurs de la grève), parce qu'il n'y a plus rien à manger à la maison, que sa femme est malade (atteinte d'une bronchite), et qu'elle a insisté pour que son mari aille prendre du travail à l'usine.

« C'est vrai, dit-il, j'ai pris une livraison hier soir. Vous voyez bien que ma femme est malade. Je ne pouvais pas faire autrement ».

Alors ce furent des cris, des injures : « Lâche ! Vendu ! ». Le père Portelette, lui, ne cessait de répéter « Jean, on n'aurait jamais cru cela de toi », et ces paroles, plus que toutes les injures, émurent mon père. Quand ils furent sortis, mon père ramassa l'ouvrage commencé et dit à ma mère qu'il ne l'achèverait pas.

Bien des années plus tard, quand ma mère et lui disputaient ensemble, c'était toujours là ce qu'il lui reprochait : « A cause de toi, lui disait-il, j'ai été appelé lâche ». C'est la seule chose que les pauvres vieux ne se soient jamais pardonnée. Quant à moi, ce sont de ces choses peut-être qui m'ont appris ce que c'est que la dignité.

Jean Guéhenno, *Journal d'un homme de 40 ans* (Grasset)

Questions

- Pourquoi les grévistes traitent-ils Jean de « lâche et de vendu » ?
- Pourquoi Jean est-il ému par les paroles du père Portelette ?
- Comment Jean réagit-il ?
- Que signifie cette décision ?
- Quelle valeur le fils a-t-il apprise de l'attitude de son père ?

Commentaires

Les camarades de Jean sont en grève et comptent chacun les uns sur les autres pour être solidaires dans l'action qu'ils mènent. En effet cette grève ne peut être efficace que si un très grand nombre de salariés renoncent à leur travail, donc à leur salaire, parfois durant une longue période.

Lorsque Jean retourne à l'usine en cachette de ses camarades, il pense à l'intérêt de sa famille plus qu'à l'intérêt général. Il passe pour un lâche aux yeux de ses camarades qui se sentent trahis.

Jean a perdu sa dignité.

Il éprouve de la honte, c'est pour cela qu'il décide de ne pas terminer le travail commencé.

Remarques et conseils pédagogiques

Journal d'un homme de 40 ans a été publié en 1934. L'extrait cité concerne le temps où l'auteur avait environ 14 ans. Les élèves du début du XXI^e siècle ont de la grève une représentation qui n'a qu'un très lointain rapport avec ce que cette notion signifiait au début du XX^e siècle. Il sera donc nécessaire de relier ce récit aux apprentissages relatifs à la condition ouvrière à cette époque en histoire. On

pourra préciser qu'en France le droit de grève existe depuis 1864, et le droit de s'organiser en syndicats depuis 1884.

Mais on veillera à ne pas s'attarder uniquement sur cet aspect du récit. Au plan moral, le dilemme concerne le choix entre la solidarité à l'égard d'un groupe ou d'un autre (en l'occurrence les camarades de travail ou la famille), et une telle alternative peut être parfaitement actuelle, et avoir été vécue par les élèves eux-mêmes.

Maximes à discuter, à explorer

« Nul ne peut être heureux s'il ne jouit de sa propre estime »
« Il faut agir de façon à toujours pouvoir rendre compte de sa conduite »

Exemple de trace écrite

Faire preuve de dignité, c'est souvent accepter de faire de grands sacrifices, et même de faire faire de grands sacrifices à ceux que l'on aime, pour être fidèle à ses engagements et aux valeurs que l'on défend.

Le respect de soi - La protection de soi - Le droit à l'intimité

Cycle 3

Ma cousine Elodie m'a raconté que lorsqu'elle est seule avec son oncle dans sa chambre, il lui montre des photos qui la gênent, et il l'embête en s'asseyant tout contre elle ; il lui a dit de surtout ne jamais en parler à personne. Elle n'ose rien dire, elle a honte, et elle m'a dit que si elle en parlait à sa mère elle ne la croirait pas, qu'elle la gronderait, et qu'elle dirait qu'elle veut se rendre intéressante avec de « telles histoires ».

Questions

- A ton avis, est-ce qu'Elodie est coupable ou victime ?
- A-t-elle raison d'avoir honte ?
- Que devrait-elle faire ?
- Pourquoi ne le fait-elle pas ?

Éléments de réponse possibles et commentaires

Élodie est victime de son oncle, qui n'a pas le droit de faire ce qu'il fait, et qui le sait bien, puisqu'il a peur qu'elle en parle.

Elle se sent peut-être coupable de ne pas oser s'opposer à son oncle. Elle devrait vaincre sa peur, dire « non », refuser ces situations, et en parler à un adulte en qui elle a confiance.

Peut-être est-elle timide.

En tout cas, elle a raison d'en parler à sa cousine, pour laquelle ce sera sans doute plus facile d'en parler à un(e) adulte.

Élodie a peut-être raison de penser que sa mère ne la croira pas, car il y a en effet de nombreux adultes qui pensent que les enfants affabulent. Si sa mère ne la croit pas (ou fait semblant de ne pas la croire, pour ne pas avoir d'ennuis avec l'oncle), elle devra en parler à un(e) autre adulte.

Eclairages et précisions

Il existe un numéro de téléphone (le n° 119) que peuvent appeler les enfants en danger ainsi que les personnes (enfants ou adultes) qui connaissent des enfants en danger.

Violences physiques graves, enfermement, abus sexuels (attouchements, viols) sont des cas malheureusement trop fréquents de maltraitance à l'égard des enfants.

Précaution pédagogique

Avoir connaissance d'une suspicion de maltraitance envers un enfant et ne pas alerter les services compétents constitue pour un enseignant un délit (défaut de signalement).

Mais il n'est pas indispensable de préciser cela aux élèves, car ceux qui sont les plus concernés risqueraient de renoncer à se confier à un enseignant, et pourraient avoir tendance (comme de nombreux adultes) à confondre « signaler » et « faire condamner », « présomption de maltraitance » et « accusation ». Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de délation, mais de protection de l'enfance en danger ; on ne demande pas à l'enseignant d'être « sûr » qu'il y a eu maltraitance ; les services

compétents feront des enquêtes si cela apparaît nécessaire, et concluront en estimant soit que la suspicion n'était pas fondée soit qu'il y a lieu de prendre des mesures pour protéger la victime, et éventuellement punir ou soigner l'auteur des actes de maltraitance.

Exemple de trace écrite

Lorsqu'on est victime de maltraitance ou en danger, il ne faut pas hésiter à en parler à une personne en qui on a confiance, ou à téléphoner au numéro 119. Cela permet de faire part de sa souffrance, d'être moins seul, et de faire intervenir des personnes ou des services spécialisés (services sociaux, médecins, psychologues, police, justice, selon les cas) pour que la maltraitance cesse ou que le danger soit écarté.

La sanction

Cycle 3

« Je m'appelle Jean Valjean. Je suis un galérien. J'ai passé dix-neuf ans au bagne. Je suis libéré depuis quatre jours et je suis en route pour Pontarlier qui est ma destination. Quatre jours que je marche depuis Toulon. Aujourd'hui j'ai fait douze lieues à pied. Ce soir, en arrivant dans ce pays, j'ai été dans une auberge ; on m'a renvoyé à cause de mon passeport jaune que j'avais montré à la mairie. Il avait fallu. J'ai été à une autre auberge. On m'a dit : « Va-t-en » ! Chez l'un, chez l'autre. Personne n'a voulu de moi.

J'ai été à la prison, le guichetier n'a pas ouvert. J'ai été dans la niche à chien. Ce chien m'a mordu et m'a chassé, comme s'il avait été un homme. On aurait dit qu'il savait qui j'étais. Je m'en suis allé dans les champs pour coucher à la belle étoile. Il n'y avait pas d'étoile. J'ai pensé qu'il pleuvrait, et qu'il n'y avait pas de bon Dieu pour empêcher de pleuvoir, et je suis rentré dans la ville pour y trouver le renforcement d'une porte. Là, sur la place, j'allais me coucher sur une pierre. Une bonne femme m'a montré votre maison et m'a dit : « Frappe là ». J'ai frappé.

- Madame Magloire, dit l'évêque, vous mettez un couvert de plus. »

Victor Hugo, *Les Misérables*

Questions, éléments de réponse possibles et commentaires

Jean Valjean a été condamné, pour avoir volé un pain afin de nourrir sa famille, puis pour avoir tenté de s'évader. Il a purgé sa peine jusqu'au bout. Est-il à présent reconnu comme un homme comme les autres ? Lui reconnaît-on les mêmes droits qu'aux autres ?

→ Alors même qu'il a purgé sa peine, Jean Valjean est traité comme un paria, qui n'a pas les mêmes droits que les autres hommes. On le chasse de partout, parce qu'il revient du bagne.

Quelles sont les qualités de l'homme qui l'accueille ?

→ Jean Valjean ne sait pas que cet homme est l'évêque de Digne (une ville de Haute Provence) ; celui-ci aurait pu considérer ses paroles sur « le bon Dieu » comme un blasphème ; or il ne lui en tient pas rigueur, et l'accueille à sa table ; il est tolérant. Il considère le galérien comme un homme, le fait manger avec lui, sans s'enquérir de la faute que cet homme a commise (ce pourrait être un dangereux criminel). Il fait preuve de courage, il respecte l'être humain, quel qu'il soit, et le traite en égal.

Eclairages et précisions

Si on inflige une peine à un(e) délinquant(e) ou à un(e) criminel(le), c'est pour qu'il (elle) puisse être « lavé(e) » de sa faute après avoir purgé cette peine. On dit souvent qu'il (elle) « paie » pour la faute qu'il (elle) a commise. C'est ainsi qu'il (elle) peut « se racheter ».

Affirmer que la sanction vaut réparation, c'est reconnaître aux hommes la possibilité et le droit de se racheter.

Or si, durant toute sa vie, une personne n'est considérée que comme délinquante ou criminelle et qu'on lui refuse les droits que l'on reconnaît aux autres hommes, elle ne pourra jamais se réinsérer dans la société et fera toujours l'objet d'une discrimination.

Remarques et conseils pédagogiques

On pourra aussi dire quelques mots sur la suite de ce passage, dans l'œuvre de Victor Hugo :

Jean Valjean, qui après dix-neuf ans de bagne était devenu une brute plus qu'un homme, dérobe des couverts en argent à son hôte, auprès duquel la police a tôt fait de le ramener. L'évêque affirme qu'il lui a fait cadeau de ces objets, et lui donne deux chandeliers en argent, en disant qu'il les a oubliés en partant. Cette générosité, et surtout ce pardon inattendu, éveillent la conscience de Jean Valjean, qui quelques jours plus tard vole encore une pièce de monnaie à un jeune ramoneur, mais prend conscience du mal qu'il a fait ; à partir de ce moment, il met toute sa force, toute son énergie et tout son cœur au service des autres, des déshérités, des oubliés, des « misérables ». Peut-être est-ce là, pour lui, une manière de réparer les torts qu'il a causés.

L'évêque avait bien compris que l'éveil de la conscience d'un homme a plus de valeur que quelques objets en argent.

Maximes à discuter, à explorer

« La tolérance est mère de la paix ».

« La bienveillance est, par excellence, la vertu d'un ami ».

Exemple de trace écrite

Dans un Etat de droit, on considère que celui qui a été condamné et qui a purgé sa peine a « réparé » la faute qu'il a commise, et qu'il s'est « racheté » aux yeux de la société.

La sanction

Cycle 3

Le fils qui avait mal tourné.

On raconte qu'il existait un homme qui dépensait tout son argent dans les tavernes et les tripots. C'était en soi déjà une chose assez laide, mais le pire était qu'il emmenait son fils avec lui. Quand le garçon eut grandi, il était si habitué aux dés et à la vie des auberges qu'on n'aurait pu le tirer de là, même avec une paire de chevaux.

Quand il n'eut plus d'argent, il se mit à voler. Au début, il vola son propre père, puis des voisins. Pourtant, son père ne le punit pas sévèrement et se contenta de le sermonner. Mais le fils n'avait que faire de ces recommandations, et il passa outre.

Lorsqu'il devint adulte, il multiplia les méfaits de toutes sortes. Son père, plus d'une fois, paya les dommages, lui évitant ainsi la potence.

Mais un jour, le garçon dut aller devant le juge. Quand il se trouva devant le tribunal, il demanda qu'on laissât venir son père. Celui-ci arriva en larmes et supplia qu'on lui permît d'embrasser son fils. Il le prit dans ses bras [...]

d'après *Contes du Moyen Age*, Gründ, 1982

Questions, réponses possibles et commentaires

Quelle peut être la suite de ce récit ?

A ce stade du récit, on peut normalement s'attendre à ce que

- le père pardonne à son fils
- le père intercède en faveur de son fils auprès du juge
- le fils demande pardon à son père
- le fils demande à son père de le sauver de la potence
- le fils remercie son père d'être venu auprès de lui
- le fils et le père se disent adieu avant que le fils n'aille en prison ou à la potence.

Il pourra être intéressant, au bout d'un certain temps d'échanges, de lire la maxime qui figure à la page suivante : « Qui aime bien châtie bien », et de demander aux élèves de répondre à nouveau à la question relative à la suite du récit.

Des hypothèses qui seront avancées pourra émerger l'idée qu'il s'agit avant tout de faire en sorte que le fils arrête d'enfreindre la loi :

- le père embrasse son fils, mais lui promet une sévère correction
- le père espère que le tribunal infligera à son fils une peine qui lui servira de leçon
- le père dit au juge de ne pas être tendre avec son fils, afin qu'il ne recommence plus ses méfaits.

Puis on pourra inviter les élèves à imaginer ce que le fils pourrait dire :

- promettre de ne plus jamais voler
- demander au père, voire au juge, de le punir afin qu'il puisse « se racheter »
- demander à être puni sévèrement pour ne pas avoir envie de récidiver.

A ce stade de la réflexion, on pourra demander aux élèves quel est le vrai « coupable ». Le début du texte leur donnera clairement la réponse, si bien qu'on pourra alors leur en donner la fin :

Mais un jour, le garçon dut aller devant le juge. Quand il se trouva devant le tribunal, il demanda qu'on laissât venir son père. Celui-ci arriva en larmes et supplia qu'on lui permît d'embrasser son fils. Il le prit dans ses bras, mais le fils le mordit au visage.

Quand les personnes présentes lui reprochèrent cela, lui disant que son père l'aurait sans doute une fois de plus sauvé de la potence, le fils répondit : « C'est bien fait pour lui, car il est coupable de ma déchéance. C'est lui qui m'a montré le mauvais exemple depuis toujours, il ne m'a jamais puni pour mes fautes et il m'a tout permis ».

d'après *Contes du Moyen Age*, Gründ, 1982

Eclairages et précisions

Dans ce texte, c'est celui qui n'a pas été sanctionné pour ses fautes qui se plaint de ce manque de sévérité.

Ce n'est pas le « vrai coupable » qui est inquiet par la justice, mais la victime. Car c'est bien l'enfant qui en réalité est -et restera, même lorsqu'il sera devenu adulte- victime de l'excès de permissivité dont il a été l'objet.

Remarques et conseils pédagogiques

On a tendance, malgré la clarté de la situation initiale, à se focaliser sur les vols, les méfaits, et à considérer avant tout le père sous l'angle de sa « bonté », puisqu'il est lui-même victime des premiers vols de son fils, à l'égard duquel il fait preuve d'indulgence, et qu'il sauve à plusieurs reprises des mains de la justice.

Or, précisément, ce n'est pas de ce genre de bonté mais de justice que le fils a besoin, et c'est cela qu'il réclame : sans doute implicitement durant des années, car son comportement peut être lu comme une manière de mettre son père à l'épreuve, en observant jusqu'où il pourra impunément poursuivre ses méfaits, et puis de manière explicite et violente, en présence du juge.

Une telle analyse, aussi sommaire soit-elle (et qu'il conviendra d'évoquer, le cas échéant, avec quelque précaution), rencontrera auprès des élèves un certain écho : la plupart d'entre eux ont eu l'occasion de s'interroger sur l'équilibre entre autoriser et interdire, entre leur propre autonomie et le contrôle exercé par leurs parents, sur leur propre responsabilité et celle de leurs parents lorsque des limites sont franchies.

Car il n'est pas rare que des enfants demandent à leurs parents de faire preuve de plus de sévérité à leur égard, ou les remercient de les avoir punis sans ménagement dans telle ou telle circonstance.

Maxime à discuter, à explorer

« Qui aime bien châtie bien ».

Exemple de trace écrite

Le rôle de la justice, qu'elle soit exercée par des parents ou par des professionnels, est de fixer des limites, afin de ne pas autoriser n'importe quel comportement.

Ceux qui, par faiblesse ou par négligence, refusent d'intervenir pour interdire ou empêcher des dérives sont, de fait, en grande partie responsables de celles, plus graves, qui se produiront sans doute par la suite.

La liberté individuelle et ses limites

Cycle 3

Adrien a collé sur la porte de l'école une affiche, bien visible depuis la rue : « Nathalie a volé 50 euros ».

- « Sais-tu que tu n'as pas le droit de faire cela ? demande la maîtresse à Adrien
- Pourquoi ? Je suis sûr que c'est elle.
 - As-tu une preuve ?
 - Non, mais on a la liberté d'expression : je suis sûr que c'est elle, j'ai bien le droit de le faire savoir à tout le monde ! »

Question

Qu'en penses-tu ?

Éléments de réponse possibles et commentaires

La liberté de chacun s'arrête là où commence celle des autres. La liberté d'expression n'autorise pas à calomnier quelqu'un.

Accuser publiquement sans preuve, c'est bafouer la présomption d'innocence ; c'est de la diffamation, et on peut être condamné pour cela.

Eclairages et précisions

Deux mots qui sont presque synonymes :

- Calomnier : attaquer la réputation, l'honneur de quelqu'un par des mensonges
- Diffamer : chercher à porter atteinte à la réputation, à l'honneur de quelqu'un.

Lorsqu'on est sûr que c'est telle personne qui a commis un délit ou un crime, il faut être très prudent, car si on l'accuse publiquement, et que c'est en effet elle qui est coupable mais qu'on ne peut pas le prouver, on risque d'être soi-même accusé de diffamation.

Maxime à discuter, à explorer

« Dire du mal, c'est faire du mal »

Exemple de trace écrite

La liberté d'expression ne permet pas d'accuser publiquement quelqu'un sans preuve, même si on est sincèrement convaincu de sa culpabilité, car aussi longtemps que cette personne bénéficie de la présomption d'innocence une telle accusation est de la diffamation.

L'injustice

Cycles 2 et 3

On a volé le porte-monnaie de Clara pendant la récréation.
« C'est Thomas, je l'ai vu rentrer dans le bâtiment ! » s'écrie Annie.
« Oui, c'est Thomas, hier il m'a pris ma gomme et il ne me l'a pas rendue ! » renchérit Antoine.
André ajoute : « Bien sûr que c'est Thomas, c'est toujours lui ! ».
« Je suis sûre que c'est Thomas, il a toujours l'air un peu bizarre, avec ses lunettes noires ; on dirait qu'il a quelque chose à cacher », insiste Cécile.

Questions

- Que penses-tu de cette conversation ?
- Pourquoi les autres enfants accusent-ils Thomas ?
- Connais-tu d'autres situations où l'on a accusé un camarade, une personne sans preuves ?
- Que risque-t-on en agissant de la sorte ?
- Relie par des traits les termes de la colonne de gauche à ceux de la colonne de droite qui leur correspondent

1 - Généralisation

a) Un bruit qui court, une nouvelle qui se répand dans le public, dont l'origine et la véracité sont incertaines.

2 - Préjugé

b) Une extension à un grand nombre d'individus ou de situations de caractéristiques que l'on a observées auprès d'un nombre limité d'entre eux.

3 - Rumeur

c) Une personne sur laquelle on fait retomber les torts des autres.

4 - Bouc émissaire

d) Un parti pris, une idée toute faite, une opinion préconçue.

- Quels sont, parmi les termes de la colonne de gauche, ceux qui peuvent s'appliquer à l'histoire de Thomas et du porte-monnaie de Clara ?

Éléments de réponse et commentaires

Thomas est peut-être coupable, mais on n'en sait rien, il n'y a aucune preuve contre lui. En tout cas, c'est lui le bouc émissaire, c'est-à-dire celui qui est accusé a priori. Les insinuations malveillantes de certains ne sont fondées que sur des présomptions (il est entré dans le bâtiment), sur des préjugés liés à l'apparence du suspect (l'air bizarre, les lunettes noires), et sur des généralisations hâtives, à partir d'autres situations (il n'a pas rendu la gomme, « c'est toujours lui »). Tout cela ne peut qu'amplifier la rumeur à son sujet.

→ Les correspondances entre les termes de la colonne de gauche et ceux de la colonne de droite sont : 1b ; 2d ; 3a ; 4c

→ Les quatre termes (« généralisation », « préjugé », « rumeur », « bouc émissaire ») s'appliquent à cette histoire.

Maximes à discuter, à explorer

« Une injustice faite à un seul est une menace faite à tous ».
« Un jugement trop prompt est souvent sans justice. »
« La tolérance est mère de la paix ».

Morale de fable

« Garde-toi, tant que tu vivras
De juger les gens sur la mine. »

Le Cocher, la Chat et le Souriceau, Jean de La Fontaine

Exemple de trace écrite

Lorsqu'il s'agit de trouver un coupable, il faut se méfier des préjugés et de la rumeur, qui souvent ont tendance à désigner immédiatement un bouc émissaire.

La justice

Cycles 2 et 3

Michel s'était moqué de Gérard, en le traitant de « Gros Patapouf », parce qu'il arrive toujours le dernier à la course d'endurance. Alors Gérard a donné un coup de pied à Michel, qui s'est mis à pleurer très fort. La maîtresse a donné à Gérard une punition à faire à la maison : copier 20 fois « Je ne dois pas frapper mes camarades ».

« C'est trop injuste, s'exclame Christophe, la victime c'est Gérard et c'est lui qui est puni ! »

Questions et éléments de réponse possibles

Donne ton avis à propos de l'affaire racontée ci-dessus, et confronte-le à celui de quelques-uns de tes camarades.

Michel doit-il être puni ? Pourquoi ? Comment ?

→ Michel s'est moqué de Gérard à cause de son embonpoint. Une telle moquerie constitue une atteinte au droit à la différence, et de tels propos sont condamnables. Selon les règles en vigueur dans la classe (écrites ou non), il serait juste qu'il soit sanctionné pour cela. Par exemple en s'excusant auprès de la « victime », devant ceux qui ont assisté à la scène ou devant la classe entière.

Le fait que Gérard ait donné un coup de pied à Michel dispense-t-il Michel de s'excuser ?

→ Non, il convient de considérer ce cas comme s'il y avait deux affaires distinctes l'une de l'autre :

- pour « coups et blessures », une sanction « pénale » a été prononcée par la maîtresse qui représente l'autorité au sein de la classe
- pour l'injure, la victime pourrait être « dédommée » par des excuses de la part de l'auteur du méfait.

Qui, dans le texte ci-dessus, n'a pas respecté l'adage « Nul ne peut se faire justice à soi-même » ?

→ C'est Gérard, qui par un coup de pied s'est immédiatement vengé de l'insulte proférée par Michel.

Commentaires

Quels que soient les arguments avancés (« C'est Michel qui a commencé », « On n'a pas le droit de se moquer d'un camarade », « On a bien le droit d'être gros »), on insistera sur la notion de « vengeance personnelle », qui est réprouvée en droit.

On pourra établir un parallèle avec une scène connue, observée par plus d'un milliard de téléspectateurs, dans laquelle un footballeur français célèbre a répondu à une insulte que lui adressait un joueur italien par un geste violent (le fameux « coup de boule ») qui a valu à l'équipe de France de provoquer ou d'accélérer sa perte face à l'Italie lors de la finale de la coupe du monde de 2006. Ni la loi civile, ni les règles du jeu n'ont pu excuser une telle attitude, quel qu'ait été le caractère inadmissible de l'insulte proférée.

En droit, cet épisode s'analyse exactement de la même manière que le différend évoqué plus haut entre Gérard et Michel.

Remarques et précisions d'ordre pédagogique

L'exemple proposé ci-dessus permet de mettre en évidence la différence entre

- le sentiment spontané d'injustice ressenti par les enfants et la distance qu'il convient d'observer pour traiter un conflit
- la morale et le droit.

C'est pourquoi, si la situation-prétexte est à la portée d'élèves du cycle 2, l'analyse et les conclusions auxquelles elle conduit seront difficiles à accepter même pour certains élèves du cycle 3.

Au niveau premier, cette mise en situation permet aux élèves d'apprendre

- que les réactions spontanées ne sont pas toujours appropriées pour régler les conflits au sein de la classe
- que la justice doit être rendue par des personnes qui ne sont pas impliquées immédiatement dans le conflit (se faire justice soi-même, c'est être à la fois juge et partie).

En prenant un peu plus de hauteur, cet exemple, issu du quotidien scolaire, permet de mettre en œuvre de manière implicite (le parallèle avec le fonctionnement judiciaire peut éventuellement être explicité, mais cela n'est pas une nécessité) plusieurs principes inhérents au droit :

- Interdiction de se faire justice soi-même
- Différence entre droit civil et droit pénal
- Importance de la société (et de ses représentants) lorsqu'il s'agit de prononcer une condamnation
- Nécessité d'indemniser une victime à la hauteur de l'importance des dommages subis (NB : dans l'exemple ci-dessus, on pourra assimiler les excuses que Michel devrait adresser à Gérard à une procédure civile, puisque le conflit peut se résoudre par un accord entre les deux parties, dont les termes sont fixés par « le juge », à savoir la maîtresse ; une analyse plus fine conduirait à préciser que l'insulte est un délit, qui relève donc aussi d'une justice pénale)
- Lorsqu'on (la maîtresse) inflige une peine (copier une phrase 20 fois) à l'auteur (Gérard) d'un délit (coups et blessures), la victime ne tire aucun bénéfice de la peine en question.

On attendra le cours moyen pour étudier de manière plus technique et plus précise les notions abordées ici et pour affiner les analyses :

- Distinction entre
 - o droit civil
 - o droit pénal.
- Mise en évidence des notions
 - o d'indemnisation des victimes au moyen de dommages-intérêts dans les conflits qui relèvent de tribunaux civils (d'instance ou de grande instance)
 - o de peine (amende, prison, etc.) infligée par la société à ceux qui, en ne respectant pas la loi ou la réglementation, ont commis une faute (contravention, délit, crime) jugée par une juridiction pénale (respectivement : tribunal de police, tribunal correctionnel, cour d'assises).

Observation d'une mise en œuvre pédagogique dans une classe de CM 2 :

Au cours du débat, durant dix minutes, les élèves donnent raison à Gérard :

- « C'est Michel qui cherche, c'est lui qui a commencé. Il cherche les coups. »
- « Si celui qui est insulté ne se défend pas, on continuera à l'insulter tous les jours. »
- « S'il ne voulait pas qu'il lui donne de coup de pied, il ne fallait pas qu'il dise ça. »
- « On ne juge pas les gens par leur apparence. Michel n'aurait pas dû insulter Gérard. »
- « Gérard a eu raison, c'est de la légitime défense. »

Cette dernière notion devrait faire l'objet d'une mise au point, car c'est en effet la seule situation qui rendrait la réponse violente légitime, mais en l'occurrence elle n'a rien à voir avec le déroulement des faits. On pourrait d'ailleurs faire remarquer que « l'insulte » n'est bien sûr pas agréable à entendre, surtout lorsqu'elle s'adresse à un élève qui n'est sans doute pas fier de sa performance à la cours d'endurance, mais aussi qu'elle n'est pas, au palmarès des insultes, parmi les plus méchantes.

Peu à peu le débat s'oriente vers des appréciations plus mitigées :

- « Après s'il donne un coup de pied c'est les deux qui sont punis. »
- « S'il donne un coup de pied, après il va continuer, il va continuer. »

Et les échanges conduisent implicitement vers l'interdiction de se faire justice à soi-même :

- « En fait, Michel il a insulté Gérard, mais après Gérard il avait pas à donner un coup de pied, il avait juste à dire à la maîtresse »
- « Si Gérard l'avait dit à la maîtresse, c'est seulement Michel qui aurait été puni. »

Cette interdiction est alors explicitement énoncée par le maître, et des élèves affirment :

- « Gérard aurait pu l'insulter aussi, mais pas le taper. »
- « Il aurait dû répondre en insultant, parce que taper ça fait mal. »

Il serait nécessaire d'indiquer que cette conception de la justice s'appelle la « loi du talion », qu'elle constitue aussi une manière de se faire justice à soi-même, et qu'en droit elle n'est pas acceptable non plus (même si moralement - et juridiquement - elle est moins condamnable que la violence physique en guise de réponse).

A la question « Qui devrait être le plus puni des deux ? », les réponses des élèves sont divergentes :

- « Ca ne devrait être que Michel, parce que c'est lui qui a commencé. »
- « Gérard il avait pas à donner un coup de pied, il aurait dû dire à la maîtresse. Il aurait pas dû se faire justice à soi-même. »
- « Tous les deux doivent être punis, autant l'un que l'autre. Michel doit faire des excuses à Gérard. »
- « Gérard il a le droit de se défendre puisqu'on l'insulte. »
- « On dit : *Qui aime bien châtie bien.* »
- (C'est le seul énoncé qui envisage que le coup reçu puisse constituer une punition en soi)*
- « Michel devrait être plus puni (25 lignes à copier). »
- « Michel ne doit pas être puni, parce qu'il a dit la vérité, c'est pas une insulte, même si c'est pas des paroles agréables, puisque Gérard est gros. »

Cette remarque, et le débat qu'elle provoque (*c'est la position d'une seule élève, désavouée par les autres*), réoriente spontanément le propos. Le maître pose la question : « Toute vérité est-elle bonne à

dire, faut-il toujours dire la vérité ? », qui oriente le débat vers l'idée que l'on peut mentir pour de bonnes raisons et pour de mauvaises raisons :

« Des fois t'es obligé de mentir. Par exemple, si t'as des sous, tu vas dire que t'as pas de sous. »

Exemple de bonne raison :

« Si ma grand'mère elle a envoyé un pull à mon père, et qu'il n'aime pas, il va lui dire qu'il aime, pour ne pas la vexer. »

Exemple de mauvaise raison :

« Quand on dit *J'ai la PS 3*, alors que c'est pas vrai, on va te dire *Espèce de mytho !* ».

Implicitement, les élèves expriment ainsi l'idée que, contrairement à la vantardise, la protection et la politesse peuvent justifier des entorses à la vérité.

Pour permettre aux élèves de s'approprier l'idée maîtresse de la séance, l'enseignant demande :

« Comment pourrait-on dire autrement *Nul ne peut se faire justice à soi-même ?* »

La réponse traduit une centration sur le cas étudié :

« C'est pas lui qui doit faire la loi, c'est la maîtresse. »

La séance s'achève sur la trace écrite suivante :

Gérard aurait dû se plaindre à la maîtresse pour qu'elle fasse la justice et punisse Michel.
« Nul ne peut se faire justice à soi-même ».
La vérité est parfois blessante, et on peut mentir pour de bonnes causes.

Maximes à discuter, à explorer

« La justice est le droit du plus faible ».

« Je sais, l'erreur est humaine...peut-être...sauf en matière de justice. En matière de justice, l'erreur est inhumaine ».

« Dire du mal c'est faire du mal ».

Exemple de trace écrite

Nul n'est censé ignorer la loi.

Nul ne peut faire justice à soi-même.

On ne peut être juge et partie.

Faire respecter les règles

Cycle 3

Le policier a arrêté Marcel qui venait de franchir le carrefour alors que le feu était rouge. Le policier précise qu'une telle infraction aura pour conséquence une amende et un retrait de points du permis de conduire. Marcel propose alors au policier de ne pas faire état de cette infraction, et d'accepter en échange cent euros, en billets de banque, que le policier pourra garder pour lui-même.

Simon est en train de passer son permis de conduire. Il ne s'est pas arrêté pour laisser la priorité aux piétons qui voulaient s'engager sur le passage protégé. Il vient ainsi de rater son permis de conduire. Il propose à l'inspecteur de lui donner une forte somme d'argent, s'il lui délivre malgré tout le permis de conduire.

Question et éléments de réponse possibles

Quel est le point commun à ces deux histoires ?

→ Dans chacune de ces deux situations, on essaie d'acheter l'indulgence de celui dont la mission est de faire respecter les règles. C'est ce qu'on appelle une tentative de corruption.

Remarque pédagogique

Les élèves pourront avoir tendance à estimer que Marcel et Simon ne font pas de mal, puisqu'ils proposent une solution que le policier et l'inspecteur ne sont pas obligés d'accepter.

Eclairages et précision

Le fait d'essayer « d'acheter » un fonctionnaire ou le responsable d'une collectivité constitue un délit (bien évidemment, si le fonctionnaire ou le responsable en question accepte la solution proposée et s'enrichit de cette manière, il commet lui-même un délit, beaucoup plus grave).

Exemples :

- proposer de l'argent à un examinateur pour qu'il délivre un diplôme
- proposer de l'argent à un maire pour qu'il délivre un permis de construire qui ne respecte pas les règles d'urbanisme en vigueur dans le quartier (hauteur d'une maison, distance entre une maison et celle des voisins, etc.)
- offrir un cadeau à un fonctionnaire de la préfecture pour obtenir illégalement un permis de séjour.

Exemple de trace écrite

Une tentative de corruption consiste à inciter celui qui doit faire respecter la loi à y renoncer pour s'enrichir personnellement. Cela constitue un délit.

La politesse

Cycles 2 et 3

« Moi, quand il y a des invités à la maison, je n'ai pas envie de dire bonjour à tout le monde, seulement à Tonton Antoine et à Mamie », dit Pascale.
« Moi, je pense que ça ne sert à rien de se lever quand le directeur entre dans la classe », dit René.

Question

Que pensez-vous de ces deux remarques ?

Éléments de réponses possible et commentaires

La politesse consiste précisément à « polir » les rapports sociaux en n'extériorisant pas trop ses sentiments, ses préférences affectives, afin de permettre à chacun de se sentir à l'aise parmi les autres. Ainsi, il est important de dire « bonjour » à ceux qu'on aime beaucoup comme à ceux qu'on aime moins.

La remarque de René est pertinente si l'on s'en tient à l'aspect « utile » des choses. Mais il s'agit en l'occurrence d'une marque -conventionnelle- de respect, que l'on manifeste par une attitude corporelle (en se mettant debout).

Remarques et conseils pédagogiques

On se gardera d'imposer sans justification ni réflexion les règles de politesse qu'imposent les usages.

On pourra au contraire remettre légitimement quelques-unes de ces règles en question, et montrer qu'en fonction des cultures et des lieux, la politesse prend des formes très diverses, mais qu'elle est toujours la manifestation du respect (qui peut être sincère ou non) à l'égard d'autrui.

Ainsi resituée dans son contexte local, la notion de politesse peut prendre sens pour les élèves, ce qui est nécessaire pour éviter de trop spontanées et trop nombreuses réactions de rejet.

* * *

La politesse peut, selon les contextes et la manière dont on l'envisage, être considérée comme

- *une hypocrisie : elle peut toujours cacher une intention malveillante*
- *une manière d'afficher une appartenance sociale en se démarquant du « peuple » par un raffinement apparent*
- *un ensemble de codes stériles, inhibant la spontanéité des relations sociales*
- *des règles arbitraires, qui ne dépendent que des lieux et des cultures, et sont donc toujours relatives*
- *une manière pour l'être humain de préserver et de soigner l'apparence qu'il donne de lui-même, en dévoilant au-dehors une image socialement présentable, qui n'est pas nécessairement le reflet de ce qu'il est « à l'intérieur »*

- une école de maîtrise de ses désirs, de ses impulsions et de ses ressentis immédiats
- une exigence de dignité envers soi-même
- une éthique personnelle, qui permet de rester maître de soi, au sens le plus fort du terme.

C'est pourquoi, même à travers l'acquisition automatique de certains comportements, l'éducation à la politesse permet d'apprendre à se dominer.

La politesse permet, au moyen d'un code social, de marquer une distance envers autrui, par exemple contre l'intrusion dans une sphère intime ou l'abus de pouvoir.

Car elle est invitation au respect de soi et des autres, et constitue une arme contre la violence, qu'on en soit l'auteur ou la victime.

Elle implique une attention à soi et aux autres qui agit directement sur le lien social.

*(d'après La politesse et l'éducation à la civilité,
de Bernard Jolibert, IUFM de la Réunion)*

* * *

Socialement, il est de bon ton d'afficher un peu d'indiscipline, et la culture du dénigrement des règles se répand.

La révolution française avait déjà assimilé « règles du savoir-vivre » et « étiquette royale » : « La grossièreté est une sorte de résistance à l'oppression », disait Saint-Just.

Dans les années soixante, codes sociaux et civilité sont souvent contestés, et cette conception se conjugue, au nom de la tolérance, avec l'acceptation de comportements qui peuvent constituer des dangers pour la société.

Or la civilité est le fondement d'une société démocratique, et l'impunité dont bénéficient nombre de comportements « incivils » (injures, graffitis, retards, tricheries...) engendre le règne de la « loi du plus fort ». Et on oublie qu'entre le fort et le faible, c'est la loi qui protège et la liberté qui opprime.

*(d'après Eloge de la politesse, Valeurs actuelles, 20 octobre 2011 -
propos de Cécile Ernst recueillis par Fabrice Madouas)*

* * *

Définition du terme « politesse » :

Ensemble de règles qui régissent le comportement, le langage considérés comme les meilleurs dans une société (Le Petit Robert, Dictionnaire de la langue française).

Observation d'une mise en œuvre pédagogique dans une classe de CP :

Le concept de « politesse » (à propos de la phrase de René citée plus haut : « Moi, je pense que ça ne sert à rien de se lever quand le directeur entre dans la classe ») engendre quelques confusions (intéressantes quant aux représentations des élèves relatives aux codes sociaux) entre :

- une faute (se lever est considéré comme un interdit) et une manifestation de politesse
 - « René va se lever en cachette »
 - « On n'a pas le droit de se lever dans la classe »
- un droit (dont les enfants sont en général privés, car bouger, se lever sont considérés comme des privilèges rares) et un devoir (se lever pour exprimer le respect)
 - « Quand on se lève on peut aller aux toilettes »
 - « On n'a pas le droit de se lever, quand on doit ranger quelque chose »
- salutations et punition :
 - « Celui qui se lève, il va aller chez le directeur »
- marques de politesse et d'affection :
 - « Quand on est poli, on fait des bisous »
- impolitesse et délit :
 - « Si on n'est pas poli, on pourrait aller en prison »
- impolitesse et méchanceté :
 - « Ce n'est pas poli de faire du mal ».

L'impolitesse est considérée par certains comme une sorte de fatalité à laquelle il faut se résigner, comme un comportement à traiter sur le mode « donnant-donnant », alors que d'autres lui apportent des réponses susceptibles de la faire évoluer :

- « Moi je dis bonjour à tout le monde, mais quand il y en a qui disent pas bonjour je leur dis pas bonjour »
- « Moi je pense que si on leur dit bonjour quand même ils finiront par comprendre ».

Le côté utilitaire de la politesse est bien perçu :

- « Quand on veut aller faire de la trottinette on dit *s'il te plaît* »
- « Si on est poli, des fois les parents ils peuvent accepter ».

Pour la plupart des élèves, la politesse se limite à dire « bonjour », « s'il te plaît » et « merci » ; ça « marche » quelquefois, mais ce n'est pas toujours suffisant.

Le terme « politesse » est souvent confondu avec « gentillesse ».

Question

- Parmi les sept maximes ci-dessus, toutes font l'éloge de la politesse sauf une. Laquelle ?

« La politesse ne coûte rien et achète tout. »
« La politesse est une clef d'or qui ouvre toutes les portes. »
« La politesse est le devoir qui embellit la vie. »
« Servir les vieillards est un devoir, servir ses égaux est une politesse. »
« Plus les sentiments sont distants, plus les politesses sont nombreuses. »
« La politesse est une monnaie destinée à enrichir qui la dépense. »
« On demande le parfum à la fleur, et à l'homme la politesse. »

Réponse

→ « Plus les sentiments sont distants plus les politesses sont nombreuses ».

Selon cette maxime, les politesses (c'est d'ailleurs le seul des 7 adages qui utilise le mot au pluriel) compensent l'absence de sentiment ; elles sont présentées ici comme quelque peu hypocrites.

Question

- Distinguez, dans la liste ci-dessous, les délits et les incivilités :
 - a / faire du tapage nocturne
 - b / mettre ses pieds sur la banquette dans un car ou au cinéma, alors qu'on est chaussé de souliers sales
 - c / rester assis dans un bus lorsque toutes les places assises sont occupées et qu'une personne âgée se tient debout à côté de soi
 - d / ne pas saluer son voisin quand on le croise dans la rue
 - e / rester assis sur un strapontin dans le métro alors qu'il est bondé
 - f / sur un escalator, tenir les rampes à deux mains alors que des gens veulent dépasser par la gauche
 - g / prendre le train ou le métro sans billet ni autre titre de transport
 - h / coller un chewing-gum sur une banquette dans le métro
 - i / jeter dans la rue des emballages de barres chocolatées
 - j / téléphoner, dans le métro ou dans le train, en parlant très fort.

Réponses

- Délits : a, b, g, h, i
→ Incivilités : c, d, e, f, j

NB : Le terme « délit » est pris ici au sens large (« toute infraction à la loi ») ; au sens restreint, ce terme s'oppose à « contravention » et à « crime », pour désigner une infraction que les lois punissent de peines correctionnelles.

Maximes à discuter, à explorer

« La véritable politesse consiste à marquer de la bienveillance aux hommes. »
« L'exactitude est la politesse des rois » (phrase favorite de Louis XVIII).

Exemple de trace écrite

Les délits peuvent être sanctionnés par des peines, car les actes en question sont interdits.

Les incivilités sont des actes qui traduisent un manque de savoir-vivre, un manque de respect des autres, mais qui ne sont pas interdits.

Les incivilités manifestent un manque de politesse, les délits relèvent du droit.

La politesse

Cycles 2 et 3

Le roi a promis la main de sa fille à celui qui parviendrait à pénétrer dans le château de la redoutable sorcière.

Des centaines de guerriers tentent de relever le défi, en essayant de briser la porte au moyen d'un énorme bélier porté par des dizaines d'hommes, en l'attaquant à coups de canon, en construisant une haute tour mobile pour y accéder par le haut, en l'incendiant ; à chaque fois, leurs armes se retournent contre eux, car la sorcière a inventé des techniques sophistiquées pour déjouer tous les pièges.

Sous les moqueries de la foule, un jeune homme s'avance, sans armes, seul, vers le château. Il frappe à la porte. « Puis-je entrer ? » demande-t-il. La sorcière lui ouvre. « Vous êtes le premier qui pensez à me demander la permission d'entrer dans mon château », dit-elle. Ravie d'avoir de la visite, elle retire son masque et fait visiter son château. Le jeune homme découvre qu'elle est tout à fait charmante.

Les envoyés du roi annoncent au jeune homme que Sa Majesté lui offre la main de la princesse. Le jeune homme remercie le roi, mais il fait savoir qu'il a décidé d'épouser la sorcière.

d'après Michel Ocelot : *La sorcière* (extrait du film *Princes et Princesses*)

Eclairages et précisions

Incrédule et moqueuse, la foule des guerriers n'envisage pas qu'il puisse y avoir une autre manière de pénétrer dans le château que la force des armes.

La puissance de ce récit, qui est un véritable mythe, repose sur le contraste entre l'attitude du jeune homme (réfléchi, solitaire, calme, pacifique, audacieux) et celle des guerriers (unis par la violence et la brutalité dans des actions plus inefficaces les unes que les autres), et surtout sur l'étonnement que suscitent d'une part la facilité avec laquelle le jeune homme entre dans le château et épouse la sorcière, d'autre part la découverte du véritable visage de celle-ci.

Dans de nombreuses situations, c'est ainsi, par un effet de contraste et d'étonnement par rapport aux comportements habituels et attendus, que la politesse peut grandement faciliter les relations et dénouer bien des situations.

Remarques et conseils pédagogiques

Il pourra être intéressant d'interrompre la lecture du récit, ou le visionnage du DVD, aux moments où

- le jeune homme s'avance,
- il jette son poignard (la seule arme qu'il avait en sa possession),
- il frappe à la porte,
- on lui propose la main de la princesse.

A chaque interruption, on pourra faire deviner aux élèves la suite de l'histoire. Sans doute auront-ils du mal à imaginer que c'est la politesse qui puisse avoir raison de la résistance de la sorcière. Ce qui montrera que l'étonnement n'est pas un vain mot dans la progression de cette histoire.

Pour qu'une telle approche pédagogique puisse réussir, il faudra bien entendu se garder d'indiquer a priori aux élèves le thème ou le titre de la séance, ce qui annihilerait toute recherche et tout effet de surprise.

Observation d'une mise en œuvre pédagogique dans une classe de CP :

L'histoire de la sorcière dans son château est racontée par la maîtresse, et interrompu au moment où le jeune homme est à la porte du château, sans arme : « Que va-t-il faire ? ».

Les suggestions des élèves sont riches, variées, et conduisent peu à peu vers la notion de politesse :

- « Il va prendre une potion magique, et donner un coup de pied à la porte »
- « Il va appuyer sur un bouton, et ça ouvrira la porte »
- « Il va donner quelque chose en échange, pour entrer »
- « Il va se faire passer pour un ami de la sorcière »
- « Il va séduire la sorcière » (réponse d'autant plus intéressante que la séduction est une arme, ce qui dans ce contexte est tout à fait pertinent)
- « Il va juste lui dire gentiment de lui ouvrir la porte ».

« La politesse est une clé qui ouvre toutes les portes » :

Un photocopie est distribué aux élèves, sur lequel est dessinée une grosse clé qui relie comme une alliance deux bulles : dans l'une figure le texte « Puis-je entrer ? », dans l'autre est écrit « Vous êtes le premier qui pensez à me demander la permission d'entrer dans mon château » ; les élèves doivent dessiner les personnages qui prononcent ces paroles.

Un élève dessine trois sorcières, différentes, pour traduire le fait que la sorcière a été peu à peu transformée sous l'effet de la politesse du jeune homme.

« Vous ferez la liste des portes que cette clé vous aura ouvertes, et de ceux que la politesse vous aura permis de transformer », dit la maîtresse en évoquant la période des deux semaines à venir.

Une telle orientation des tâches constitue un prolongement particulièrement heureux de la séance, car les élèves sont impliqués dans leur quotidien, et sont invités à faire évoluer leurs rapports aux autres tout en observant attentivement cette évolution.

Question / Réponse

Qu'est-ce qui, dans cette fable, est plus fort que les guerriers et les armes ?

→ C'est la politesse qui est plus forte que les guerriers et les armes :

[Le jeune homme] *frappe à la porte. « Puis-je entrer ? » demande-t-il. La sorcière lui ouvre. « Vous êtes le premier qui pensez à me demander la permission d'entrer dans mon château », dit-elle.*
La sorcière est séduite par la politesse de ce jeune homme, et cela lui ouvre toutes les portes, au sens propre comme au sens figuré.

Maximes à discuter, à explorer

- « La politesse est une clef d'or qui ouvre toutes les portes »
- « La politesse est le devoir qui embellit la vie »

Exemple de trace écrite

On est souvent d'autant plus sensible à la politesse qu'on ne s'attend pas à la rencontrer.

La sécurité des autres

Cycles 2 et 3

« C'est la casserole qui chante ! » avait dit Marie, qui a trois ans et demi. Pour mieux entendre cette chanson, elle s'est mise sur la pointe des pieds afin d'attraper la queue de la casserole qui dépassait de la cuisinière.

Heureusement que son frère Victor, qui a sept ans, est arrivé à temps !

Questions

Pourquoi la casserole « chante »-t-elle ?

→ Le « chant » est provoqué par l'eau qui bout dans la casserole.

Quel est le risque, très grave, que court la petite fille ?

→ En essayant d'attraper la queue de la casserole, Marie a de fortes chances de renverser l'eau sur elle et de s'ébouillanter gravement.

Qu'a fait Victor, très probablement ?

→ Victor a sans doute eu le bon réflexe, qui consiste à tourner la queue de la casserole vers le mur, afin que Marie ne puisse pas l'attraper. Peut-être aussi a-t-il vite empoigné sa petite sœur pour l'éloigner de la cuisinière.

Remarques et conseils pédagogiques

Pour que le thème des dangers domestiques ne se réduise pas à une éducation d'ordre scientifique et technologique, mais d'une éducation au civisme, il est souhaitable que les situations proposées induisent des comportements qui consistent à être attentif aux autres, à leur porter assistance, et pas seulement à se protéger soi-même.

Prévoir et prévenir les dangers auxquels des enfants jeunes peuvent être exposés à la maison (en mettant des protections sur les prises électriques, en éloignant les produits dangereux, etc.) ou sur la route (en enclenchant la sécurité « enfants ») donne à leurs aînés un statut plus valorisant et suscite des attitudes moins égo-centrées que la seule connaissance des risques qu'ils courent eux-mêmes.

Maxime

« Prudence est mère de sûreté ».

Exemple de trace écrite

Lorsqu'on s'occupe d'un jeune enfant, il est indispensable de prévoir les imprudences que sa curiosité ne manquera pas de lui faire commettre, et d'aménager son environnement pour qu'il soit en sécurité.

La sécurité des autres

Cycle 3

Patrick a obligé Damien à voler 50 euros à son père pour les lui donner, en lui disant que s'il ne le faisait pas il l'attendrait à la sortie de l'école avec quatre copains, très costauds, pour lui régler son compte. Marc a tout entendu, mais il n'ose en parler à personne, car il a peur de Patrick, qui est un vrai caïd, et de sa bande de copains. Il en parle malgré tout à Jérôme, et propose qu'ils en parlent le lendemain au directeur de l'école. Jérôme lui répond : « Tu sais, ce n'est pas beau de rapporter ».

Questions

Que peut-il se passer ? Imagine plusieurs scénarios possibles. Avec quelques camarades, faites un jeu de rôles pour mettre en scène ces diverses possibilités.

Supposons que Damien refuse de céder à ce chantage et que les « racketteurs » l'attendent effectivement à la sortie de l'école pour lui faire du mal. Si Marc ne s'interpose pas pour protéger Damien, peut-il être accusé de « non assistance à personne en danger » ?

Si Marc et Jérôme ne tentent pas de prévenir des personnes capables d'éviter les représailles annoncées contre Damien, pourra-t-on leur reprocher la « non assistance à personne en danger » ?

Que penses-tu de la remarque de Jérôme ?

Commentaires

On ne peut obliger Marc à affronter physiquement une bande de voyous pour défendre un camarade, car il serait lui-même en danger.

Damien court un réel danger. Or il ne pourra ni se faire justice lui-même ni, sans doute, avoir le dessus tout seul face à plusieurs. C'est pourquoi la question n'est pas de savoir « si c'est beau ou pas beau de rapporter » ; c'est un devoir d'alerter, lorsque quelqu'un est en danger et qu'on le sait.

On pourra reprocher à Jérôme et à Marc, qui étaient au courant, de ne pas avoir « prêté assistance à personne en danger », car « prêter assistance à une personne en danger », c'est précisément tout faire pour que cette personne puisse être secourue, à savoir, en général, alerter des personnes ou des services compétents.

Maximes

- « Prudence est mère de sûreté ».
- « La peur n'évite pas le danger ».
- « La peur est mauvaise conseillère ».

Exemple de trace écrite

L'indifférence à l'égard des autres peut avoir des conséquences graves. Lorsqu'on a connaissance d'un risque dont autrui peut être victime, on a le devoir non d'affronter soi-même le danger, mais de donner l'alerte (prévenir la personne en danger, avertir les services compétents, etc.).

Le « vrai » et le « faux »

Cycle 3

Comment pouvait-on encore, en octobre 1908, se donner tant de mal et dépenser tant de millions pour construire le métro à Paris, « alors qu'il était évident qu'en 1918 au plus tard une bonne moitié de la circulation dans les rues de Paris se ferait en aéroplane », à quinze ou vingt mètres de hauteur ?

d'après J. Romains, *Les Hommes de bonne volonté*, Flammarion

Questions

- De quoi faut-il se méfier, d'après cet exemple, lorsqu'on recherche la vérité ?
- Peux-tu donner des exemples de « vérités » qui apparaissaient évidentes et se sont révélées fausses ?

Éléments de réponse possibles et remarque pédagogique

Il faut se méfier de ce qui paraît évident.

L'exemple le plus célèbre se situe sans doute au XVI^e siècle, à l'époque de Galilée, qui affirmait, contre la pensée dominante, que la Terre tourne autour du soleil alors que « le bon sens » et l'évidence, fondés sur la perception visuelle, « montraient » que « c'est le soleil qui tourne autour de la Terre, puisqu'on le voit se déplacer alors que nous restons immobiles ».

La vie quotidienne abonde d'exemples (les élèves pourront en citer aisément, à partir de leur vécu) fondés sur des jugements hâtifs, des préjugés, voire des témoignages qui se réfèrent à ce qui paraît évident mais peut être contredit par les faits ou par une analyse plus fine.

Eclairages et précisions

Un autre exemple, qui date également du début du XX^e siècle :

En 1914, lorsque les soldats allemands partaient pour le front, un très grand nombre d'entre eux étaient persuadés que la guerre serait « fraîche et joyeuse », et qu'ils seraient de retour chez eux six semaines plus tard, victorieux.

De leur côté, au même moment, un très grand nombre de soldats français pensaient la même chose, et étaient convaincus que ce seraient eux les vainqueurs.

Cet enthousiasme, qui reposait sur ce qui paraissait évident à beaucoup, a été totalement démenti par la réalité : la guerre a duré quatre ans, elle a été atroce non seulement pour les soldats français et allemands, mais aussi pour les populations des pays qui ont été impliqués dans cette guerre, qui est rapidement devenue mondiale.

Maximes à discuter, à explorer

« La vérité de demain se nourrit de l'erreur d'hier ».

« Les grandes vérités ne se découvrent pas sans peine ni travail ».

« Plus on est ignorant, moins on s'en aperçoit ».

« Qui de vous saurait ce qu'il sait si des myriades d'hommes n'avaient travaillé et souffert pour conquérir la science, parcelle après parcelle ».

Exemple de trace écrite

Il faut toujours s'interroger sur ce qui semble évident, même lorsque c'est à des millions de personnes que cela apparaît ainsi.

Vérité et mensonge

Cycles 2 et 3

Lorsque George Washington, qui fut président des Etats-Unis d'Amérique, était un petit enfant, quelqu'un lui donna une hachette. Plein de joie, il s'en alla frappant tout ce qui se trouvait sur son chemin. Dans le jardin, il y avait un oranger, arbre favori de son père. Le petit étourdi le frappa de sa hache à tel point que l'arbre en devait certainement périr. [...]

« Georges, dit le père, savez-vous qui a massacré l'oranger du jardin ? Je veux le punir, et le punir de telle sorte qu'il n'oubliera jamais ce jour. »

L'enfant resta pensif un moment, puis noblement répondit :

« Je ne puis pas dire un mensonge, mon père, vous savez bien que je ne puis pas dire un mensonge ; c'est moi qui l'ai coupé avec ma hachette ; punissez-moi.

- Viens dans mes bras, mon enfant, s'écria son père. Tu as eu grand tort de faire périr l'arbre utile que j'avais planté ; et pourtant, George, en me disant la vérité, tu m'as payé mille fois. Le courage et la sincérité de mon fils ont plus de valeur que mille arbres, eussent-ils des fleurs d'argent et des fruits d'or. »

Jean-Marie Guyau : *Lectures courantes*, Armand Colin

Questions et éléments de réponse possibles

Pourquoi l'enfant est-il resté pensif un moment ?

→ Sans doute le garçon hésite-t-il pour trouver la meilleure conduite à tenir, dans cette situation difficile, face à une alternative exigeante.

Le père est-il un homme bon ? un homme sévère ? un homme tendre ?

→ Le père est à la fois bon, sévère et tendre : il est exigeant envers son fils, dont il attend une conduite irréprochable ; il l'embrasse pour le féliciter pour son courage.

Aime-t-il son fils ?

→ Le père aime son fils, son attitude à l'égard de son fils le montre.

Aime-t-il l'oranger ?

→ Le père apprécie cet arbre, c'est son arbre favori.

Aime-t-il la vérité ?

→ Le fait que son fils dise la vérité est beaucoup plus important à ses yeux que le tort qu'a causé l'enfant en coupant l'arbre :

Qu'est-ce qui est le plus important pour lui ?

→ « *Le courage et la sincérité de mon fils ont plus de valeur que mille arbres, eussent-ils des fleurs d'argent et des fruits d'or* » dit-il.

Quelles sont les qualités de l'enfant ?

→ Ce sont le courage et l'attachement inconditionnel à la vérité : « *Je ne puis pas dire un mensonge, mon père, vous savez bien que je ne puis pas dire un mensonge* » dit-il.

Si, un autre jour, l'enfant est soupçonné d'un méfait, et qu'il nie en être l'auteur, son père le croira-t-il ?

→ Il a acquis la confiance de son père car il a prouvé que même la peur du châtimeut ne le conduisait pas à mentir.

Imaginez la même situation avec un enfant peureux.

→ Un enfant peureux mentirait probablement, pour éviter le châtimeut annoncé.

Imaginez la même situation avec un père violent.

→ Un enfant dont le père est violent mentirait probablement, pour éviter un châtimeut par lequel le père ne maîtriserait pas sa colère.

Précautions pédagogiques

La tentation peut être grande de conduire les élèves vers des règles de conduite toutes faites, vers du « prêt-à-penser » censé s'appliquer en toute circonstance. Ainsi, faire apprendre aux élèves qu'« Il faut toujours dire la vérité » peut avoir un sens et une certaine efficacité à court terme. Il est vrai que, en règle générale, le mensonge est moralement condamnable.

Mais de telles injonctions sont dangereuses. Car elles ne résistent pas à l'épreuve de la vie, et si l'enfant ne s'en rend pas compte, l'adolescent aura tôt fait de rejeter tout ce qui lui aura été ainsi « inculqué » au cours des leçons de morale, au motif que de telles règles ne sont pas applicables au quotidien.

Dans la vie courante, nous mentons très souvent, ne serait-ce que par politesse. Que dire par ailleurs de situations dans lesquelles il ne saurait y avoir de réponses univoques, telles que le dilemme qui se pose lorsqu'il s'agit de dire la vérité à un malade dont on sait qu'il est « condamné » ? Sans parler de mensonges héroïques tels que ceux qui ont pu soustraire des innocents à la déportation.

Sachons par ailleurs (il n'est pas nécessaire d'insister trop lourdement sur ce point auprès des élèves, ni même de l'évoquer) qu'en l'occurrence le droit ne reflète guère la morale ; juridiquement, le mensonge n'est prohibé que dans des cas très précis, et qui ne concernent que rarement la vie quotidienne du « citoyen ordinaire », en tant qu'auteur potentiel de délit : il s'agit principalement du mensonge sous serment, de fausses déclarations à la police, à la justice ou au fisc, et de publicité mensongère. C'est dire que dans la plupart des situations de la vie courante, le mensonge est autorisé, avec toutes les conséquences (entre autre commerciales) que cela implique.

Au plan pédagogique, cette distorsion entre « leçons de morale » et organisation de la vie sociale réelle (dans laquelle le conflit de valeurs entre « vérité » et « efficacité » se résout souvent au détriment de la première) est l'une des causes importantes de la perte de crédit dont l'enseignement de la morale est victime depuis quelques décennies, si bien que « faire la morale » est une expression pratiquement toujours connotée négativement, que les termes « leçon de morale », « enseignement de la morale » font sourire, et que d'autres libellés sont devenus indispensables pour évoquer la nécessité d'apprendre à vivre ensemble.

Maximes à discuter, à explorer

« Qui aime bien châtie bien ».

« Menteur n'est jamais écouté, même lorsqu'il dit la vérité ».

« Il n'y a point de bonheur sans courage, ni de vertu sans combat ».

« Loyauté vaut mieux qu'argent ».

« Le respect comporte l'estime de soi autant que le sentiment de la dignité d'autrui ».

« Mieux vaut une vérité qui fait mal qu'un mensonge qui réjouit ».

« Le pire mensonge est de se mentir à soi-même ».

Exemple de trace écrite

Il faut parfois beaucoup de courage pour oser dire la vérité. Mais ce courage est très souvent récompensé, car c'est ainsi que l'on peut acquérir la confiance de ses interlocuteurs et que l'on devient crédible à leurs yeux.

La recherche de la vérité

Cycle 3

Monsieur Edouard Dupont, le père de Cyril, a été interrogé par la police. Au bout de quelques heures, il a avoué avoir tué Georges Bonnet, qui vivait depuis trois semaines avec Carole, l'ancienne compagne de Cyril. On sait enfin quel est le criminel.

Questions

- Peut-on affirmer que l'on connaît à présent la vérité ?
- Un aveu suffit-il à établir la vérité ?

Éléments de réponse possibles et commentaires

Monsieur Dupont a avoué ce crime, mais c'était peut-être pour protéger le vrai meurtrier ; c'est peut-être son fils Cyril lui-même qui a assassiné Georges Bonnet, par jalousie ; peut-être Cyril ne supportait-il pas la nouvelle liaison de Carole avec Georges.

Ces aveux ne signifient donc pas nécessairement que Monsieur Edouard Dupont soit le coupable. Il faut établir les preuves de sa culpabilité.

Remarques et conseils pédagogiques

Les élèves ont tendance à estimer que « c'est lui le coupable, puisqu'il a avoué ». Or les exemples d'erreurs judiciaires graves reposant sur des aveux sont innombrables.

On pourra indiquer qu'au Moyen Age, on extorquait parfois des aveux au moyen de la torture, afin de condamner des suspects.

Eclairages et précisions

Il faut éviter les amalgames et confusions entre

- « suspect », « accusé », « mis en examen », « condamné » :
 - o sur le suspect pèsent des soupçons (qui pourront être levés ou confirmés)
 - o l'accusé est signalé ou présenté comme coupable
 - o contre celui qui est mis en examen existent des indices sérieux d'après lesquels il est vraisemblable qu'il soit l'auteur ou le complice d'un délit ou d'un crime
 - o le condamné a été reconnu coupable ou responsable par un tribunal et doit purger une peine ou dédommager une victime
- « responsable » et « coupable » :
 - o celui qui est responsable doit pouvoir rendre compte, répondre de ses actes et de ceux commis par les personnes placées sous son autorité
 - o le coupable est celui qui a commis une faute
- « présomption de culpabilité » et « preuves de culpabilité » :
 - o la présomption repose sur des suppositions
 - o la preuve repose sur des certitudes fondées en principe sur des vérifications incontestables

- « délinquant » et « criminel » :
 - o le délinquant a commis un délit (vol, injure, etc.) ; en France, il est jugé par un tribunal correctionnel
 - o le criminel a commis un crime (meurtre, vol à main armée, etc.) ; en France, il est jugé par une cour d'assises.

Aujourd'hui, en France, lors d'une garde à vue, un interrogatoire doit se dérouler en présence d'un avocat.

En cour d'assises, le jury est composé de magistrats professionnels et de citoyens, désignés par tirage au sort. L'intime conviction des jurés (qui s'appuie autant que possible sur des preuves) peut suffire à condamner quelqu'un.

Une société qui ne se préoccupe pas des droits de la défense accepte souvent une justice expéditive. Un Etat de droit ne peut renoncer à étayer de preuves ses décisions de justice ni bafouer la présomption d'innocence. « Il vaut mieux dix criminels en liberté qu'un innocent sous les verrous », disait Goethe.

Exemple de trace écrite

Dans un Etat de droit, il ne suffit pas d'être suspect pour être accusé ; il ne suffit pas d'avouer pour être considéré comme coupable. Aussi longtemps que l'on ne dispose pas de preuves, le doute profite à l'accusé, et celui-ci bénéficie de la présomption d'innocence.

L'égalité

Cycle 3

Il y a eu un grave accident dans notre village : un camion-citerne chargé d'essence a raté son virage et a pris feu. La maison de mon voisin et la mienne ont brûlé. L'assurance nous a remboursé à chacun à peu près la moitié de la valeur de sa maison. Moi, j'ai pris un avocat. Ça m'a coûté 4 000 euros, mais le tribunal a obligé mon assurance à me rembourser 30 000 euros de plus. Alors, je suis gagnant. Mon voisin ne pouvait pas payer un avocat, et il ne pouvait bénéficier d'aucune aide pour en avoir un, alors il n'a rien eu de plus.

Questions et réponses

- Quelle est la phrase exacte (a, b, c, ou d) ?
 - a) La loi n'est pas la même pour tous.
 - b) Le droit d'intenter un procès en justice n'est pas le même pour tous.
 - c) La possibilité d'être défendu par un bon avocat n'est pas la même pour tous, cela dépend de la richesse de chacun.
 - d) Il n'est pas possible d'intenter un procès contre son assurance.

→ La phrase « c » est exacte
- Lorsqu'on dit « les hommes sont égaux », cela signifie-t-il qu'ils ont égaux en droit ou en richesse ?

→ Cela signifie qu'ils sont égaux en droit.

Commentaire

Les personnes les moins fortunées peuvent bénéficier de l'aide juridictionnelle, pour se faire assister par un avocat au cours d'un procès. Cela permet de compenser partiellement l'inégalité évoquée dans le texte ci-dessus.

Eclairages et précisions

A l'époque de l'Ancien Régime, c'est-à-dire avant la révolution française, la société française était inégalitaire : la loi n'était pas la même pour tous, les membres du « Tiers état » n'avaient pas les mêmes droits que ceux de la noblesse et du clergé. Les privilèges dont jouissait la noblesse étaient héréditaires.

Aujourd'hui, les richesses peuvent se transmettre (partiellement) par héritage, mais les privilèges ont été abolis en 1789.

Exemple de trace écrite

Les hommes sont égaux. Cela signifie qu'ils sont égaux en droit : la loi est la même pour tous.

L'égalité

Cycle 3

Ma fille Céline a brillamment réussi tous ses examens. Elle a été admise à l'Ecole de Commerce privée de B..., mais il fallait payer 2 500 euros de frais d'inscription, et 6 000 euros de frais de scolarité chaque année. Alors on a renoncé.

Question

La situation de Céline, si on la compare à celle des élèves qui vont fréquenter l'Ecole de Commerce privée de B..., est-elle due à une inégalité de droits ou de richesse ?

→ La situation de Céline est due à une inégalité de richesse.

Commentaires

Les personnes les moins fortunées peuvent en général bénéficier de bourses pour faciliter le paiement de leurs frais de scolarité. On leur accorde aussi, parfois, pour financer leurs études, des prêts à taux avantageux, qu'elles rembourseront lorsqu'elles seront dans la vie active. Cela permet de compenser partiellement l'inégalité évoquée dans le texte ci-dessus.

Eclairages et précisions

Article 26 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme :

Toute personne a droit à l'éducation. L'éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l'enseignement élémentaire et fondamental. L'enseignement élémentaire est obligatoire, l'accès aux études doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

Maxime

« Il faut vouloir la justice pour tous ».

Exemple de trace écrite

Dans un Etat de droit, démocratique, la loi s'applique de la même façon à tous ; « l'égalité » signifie que les hommes sont égaux en droit ; cela ne signifie pas qu'ils soient égaux en richesse.

L'égalité

Cycles 2 et 3

Le conseil des maîtres a décidé que ni Julien, ni Fabien ne pouvaient passer en classe de 6^e, car leurs résultats scolaires sont trop faibles. Les parents des deux garçons sont allés voir le directeur, mais celui-ci a confirmé la décision du conseil des maîtres. Le père de Fabien trouve normal que Julien, dont le père n'a pas de diplôme, reste à l'école primaire, mais il est très fâché, parce que d'après lui son fils aurait dû passer au collège, puisqu'il est sous-préfet.

Questions

La situation professionnelle du père a-t-elle une influence sur le droit du fils à passer dans la classe supérieure ?

→ Non, le droit est le même, quelle que soit la situation du père.

Eclairages et précisions

Dans certains pays, on accordera des privilèges et des faveurs à des enfants parce que leur père est par exemple ministre ; dans ces cas-là, la manière dont la loi s'applique est inégalitaire. On ne peut pas dire que ce soient des Etats de droit.

Maxime

« Il faut vouloir la justice pour tous ».

Exemple de trace écrite

Dans un Etat de droit, la manière dont un individu est traité ne dépend pas de la situation sociale et professionnelle de ses parents.

La fraternité

Cycles 2 et 3

Des amis du monde entier

De novembre 1967 à octobre 1973, j'ai parcouru la presque totalité des 340 000 km de mon tour du monde à bord de 1978 voitures, camions, avions ou embarcations diverses.

Jamais je n'ai trouvé normal qu'une voiture s'arrête et accepte de me prendre à bord. Jamais je n'ai maudit les chauffeurs qui ne voulaient pas de moi. Pour moi, le miracle s'est produit 1978 fois et chaque fois j'étais comme surpris. 1978 fois merci. [...]

Des amis du monde entier m'ont donné un appréciable coup de main. Merci à tous. Merci pour le coup de frein, pour le petit clignotant chaleureux, pour la portière ouverte sur l'amitié.

André BRUGIROUX, *La terre n'est qu'un seul pays*, Laffont, 1975

Questions et éléments de réponse possibles

Que pense l'auto-stoppeur des automobilistes qui ne s'arrêtent pas pour le prendre ? Leur en veut-il ?

→ Il ne leur en veut pas, cela lui paraît normal, car ils sont libres de décider s'ils veulent l'emmener ou pas. (*Jamais je n'ai trouvé normal qu'une voiture s'arrête et accepte de me prendre à bord. Jamais je n'ai maudit les chauffeurs qui ne voulaient pas de moi*).

Que pense-t-il de ceux qui s'arrêtent pour lui ?

→ Il est à chaque fois étonné (*Pour moi, le miracle s'est produit 1978 fois et chaque fois j'étais comme surpris*), et il leur est reconnaissant (*Des amis du monde entier m'ont donné un appréciable coup de main. Merci à tous. Merci pour le coup de frein, pour le petit clignotant chaleureux, pour la portière ouverte sur l'amitié*).

Maximes à discuter, à explorer

« Un arbre s'appuie sur les arbres, un homme sur les hommes ».

« Je suis homme : rien de ce qui est humain ne doit m'être étranger ».

Exemple de trace écrite

La fraternité entre les hommes peut s'exprimer dans le monde par des marques de sympathie, par de petites attentions envers des inconnus, par de petits gestes de la vie quotidienne qui sont d'autant plus appréciables qu'ils sont spontanés et désintéressés : celui qui exprime ainsi son amitié n'attend rien en retour.

Compétition ou entraide ?

Cycles 2 et 3

« C'est toujours la même chose ! Ca fait presque dix minutes qu'on l'attend ! Elle nous retarde à chaque fois, dit Marcel.

- Les filles, on ne devrait plus les accepter avec nous quand on part en montagne », renchérit Adrien. Antoine est très gêné. Il ne dit rien. Il fait semblant de resserrer le lacet de sa chaussure. Il a un peu peur de Marcel, qui se comporte toujours comme s'il était le chef. Finalement, Sophie arrive au col, tout essoufflée.

« Allez, dépêche-toi, on a décidé qu'on allait passer par le chemin du haut, lui dit Marcel.

- Qui a décidé ? répond Sophie, indignée.

- Nous !

- Mais pas moi !

- Les filles, elles n'ont rien à décider. Et puis, tu n'avais qu'à arriver en même temps que nous. Regarde, même Antoine est là depuis dix minutes.

- Mais, Antoine, tu ne leur as pas expliqué ? demande Sophie.

- Non.

- Expliqué quoi ? demande Marcel.

- C'est vrai, bredouille Antoine, j'étais assez loin derrière, alors Sophie m'a attendu, et elle a pris dans son sac la moitié de mes affaires, qui étaient beaucoup trop lourdes. C'est pour ça que j'ai pu monter plus vite qu'elle ».

Questions, éléments de réponse possibles et commentaires

Quelles sont les répliques qui manifestent un manque de respect ?

→ « Les filles, on ne devrait plus les accepter avec nous quand on part en montagne » : attitude généralisante et sexiste (refuser d'emmener des gens trop lents en montagne peut être une marque de prudence, mais « les filles » sont-elles toutes trop lentes ?)

« Les filles, elles n'ont rien à décider » : le droit de prendre part aux décisions est-il réservé aux garçons ?

« Et puis, tu n'avais qu'à arriver en même temps que nous » : le droit de prendre part aux décisions est-il réservé à ceux qui avancent le plus vite ?

Quels sont les passages qui expriment un souci d'entraide ? De coopération ?

→ Sophie a aidé Antoine, qui avait du mal à monter en raison du poids de son sac. Sophie refuse d'être exclue du choix de l'itinéraire : la coopération suppose pour elle que la prise de décision soit collective.

Antoine est-il reconnaissant à l'égard de Sophie ?

→ Antoine lui est peut-être reconnaissant, mais il aurait pu à son tour attendre Sophie, voire reprendre une partie de ses affaires trop lourdes ; mais il craignait sans doute le mépris de ses camarades, s'il n'était pas monté plus vite qu'elle.

Il aurait pu dire spontanément aux garçons qu'il s'était fait aider par Sophie, mais cet aveu aurait sans doute provoqué mépris et moqueries (« Il se fait porter ses affaires par une fille ! »).

Son manque de courage donne l'impression à Sophie qu'il est ingrat à son égard : elle s'étonne qu'il n'ait pas expliqué la situation aux autres.

Que devraient faire les trois garçons ?

→ Au lieu de mépriser « les filles », les autres devraient se demander pourquoi Sophie va plus lentement, l'aider en cas de besoin, la laisser se reposer un moment au col ; avec une telle entraide, toutes et tous pourraient faire la randonnée sans difficulté.

Eclairages et précisions

Considérer un groupe différemment des autres, éventuellement le séparer des autres, et le traiter plus mal que les autres, c'est de la discrimination.

Des discriminations peuvent se fonder sur des critères raciaux, professionnels, culturels, physiques, d'appartenance politique ou religieuse, d'âge, de sexe, etc.

Mépriser les filles, c'est du sexisme, c'est-à-dire une discrimination en fonction du sexe.

Toute discrimination en fonction de la race, de la religion, du sexe, de l'origine, de la nationalité, est une atteinte au respect des Droits de l'Homme.

Questions et éléments de réponse

- Quelle est, parmi celles qui sont citées dans les 3 cadres ci-dessous, la qualité dont les quatre maximes ci-dessous font l'éloge ?

la modestie	la fierté	le talent
-------------	-----------	-----------

« Savoir et croire qu'on ne sait pas, c'est le comble du mérite »
« De toutes les belles actions, la plus belle est sans contredit de cacher son mérite »
« Se méfier de son talent est le premier pas du mérite »
« Une once de vanité gâte un quintal de mérite »

→ la modestie

- « La chance est souvent le nom qu'on donne au mérite d'autrui », dit-on. Pour quelle raison ne reconnaît-on souvent pas le mérite des autres ?

→ c'est souvent par jalousie ; on a peur que le mérite des autres amoindrisse le nôtre ; on s'imagine parfois qu'on pourrait faire aussi bien qu'eux, et que leur réussite est seulement une question de « chance ».

Maximes à discuter, à explorer

« Si vous voulez que votre mérite soit reconnu, reconnaissez le mérite des autres ».
« Le respect comporte l'estime de soi autant que le sentiment de la dignité d'autrui ».
« Songez à vos propres défauts avant de condamner ceux des autres ».
« Soutiens ton frère qui chancelle ».

Exemple de trace écrite

Nous nous mettons souvent dans des situations de compétition à l'égard des autres, alors qu'il serait fréquemment plus efficace et plus agréable pour tous de s'entraider, de coopérer, au lieu d'être en concurrence les uns avec les autres.

La solidarité

Cycle 3

Le don du sang est un acte de solidarité. Des milliers d'hommes et de femmes offrent généreusement un peu de leur sang pour aider d'autres hommes et d'autres femmes à guérir, à survivre.

En France, le don du sang est un acte volontaire, anonyme et bénévole. On peut donner son sang de 18 à 65 ans [*actuellement : 70 ans*], si l'on est en bonne santé. Un médecin contrôle obligatoirement le don et peut refuser un prélèvement. [...] Le prélèvement dure de 6 à 8 minutes. Une collation -sandwich, jus de fruit, etc.- est offerte à tous les donneurs à l'issue du don. [...]

Le don du sang est une nécessité. Il faut d'énormes quantités de sang pour faire face à toutes les demandes. [...] Le don du sang doit se généraliser et devenir un geste de solidarité naturel et familial.

Remarque : Tout don de sang est rigoureusement contrôlé. Cela assure la protection des receveurs, mais aussi celle des donneurs, car si une maladie est détectée lors de l'analyse du sang, le donneur est averti.

Amis-Coop, n° 316, septembre 1988

Questions / Réponses

- Peut-on obliger quelqu'un à donner son sang ?
→ Non, le don du sang est un acte volontaire
- Est-on payé lorsqu'on donne son sang en France ?
→ Non, le don du sang est un acte bénévole
- Le donneur connaît-il l'identité du receveur ?
→ Non, le don du sang est un acte anonyme
- Le receveur connaît-il l'identité du donneur ?
→ Non, le don du sang est un acte anonyme
- Le don du sang est un acte généreux. Mais cet acte peut être utile aussi pour le donneur lui-même. Peux-tu expliquer cela ?
→ Certaines personnes donnent leur sang pour recevoir une collation (on ne peut cependant donner son sang que tous les deux ou trois mois environ). Mais ce qui est plus important, c'est que le don du sang permet le dépistage de certaines maladies.

Maximes

« L'union fait la force ».

« Je suis homme : rien de ce qui est humain ne doit m'être étranger ».

Exemple de trace écrite

Le don du sang est un acte de solidarité et de générosité, bénévole et anonyme.

Le développement durable - un exemple de solidarité

Cycles 2 et 3

Situation proposée par : Nicole Cirier et Martine Carpentier

Adrien arrive en classe en arborant un nouveau T-shirt. Son ami Peter le complimente :

- Trop beau, ton T-shirt ! Où l'as -tu acheté ?
- Dans une boutique du Commerce Equitable.
- C'est quoi, le commerce équitable?
- C'est un commerce spécial, maman m'a dit que ce qu'ils vendent n'est pas produit par des enfants.
- Tu crois qu'il y a des enfants qui fabriquent des T-shirt ?

Questions

- Que répondrais-tu à Peter ?
- Qu'est-ce qui justifie le choix d'Adrien ? (réponse attendue : Adrien est solidaire des enfants, il ne veut pas qu'ils travaillent au lieu d'aller à l'école)
- Que sais-tu d'autre sur le commerce équitable ?

Remarques et conseils pédagogiques

La situation aborde trois thématiques :

- le droit des enfants : référence à la Convention internationale des droits de l'enfant (ONU, 20 novembre 1989)
 - article 28 (droit de l'enfant à l'éducation)
 - article 32 (droit de protection contre l'exploitation économique)
- le commerce équitable, inscrit dans la dimension sociale de l'éducation au développement durable : les labels du commerce équitable garantissent que les produits n'ont pas été fabriqués en faisant appel à la main d'œuvre que peuvent constituer les enfants
- la solidarité : ici, il n'y a pas de réciprocité à mettre en évidence, mais les élèves prendront conscience de la possibilité d'agir au quotidien en vertu d'une valeur essentielle, la fraternité, en étant solidaire même de personnes lointaines et que l'on ne connaît pas.

On pourra attirer l'attention des élèves sur le droit à l'éducation, car ils ont souvent tendance à vivre l'école comme une obligation pesante. Un débat portera sur les causes et les conséquences de l'absence d'instruction.

Quelques taux d'alphabétisation pourront être cités, par exemple (sachant que le taux d'alphabétisation est supérieur à 95 % dans la plupart des pays d'Europe, qu'il est d'environ 99 % dans des pays tels que la France ou l'Allemagne, et de 100 % dans plusieurs pays du Nord de l'Europe) :

	Afghanistan	Tchad
Taux d'alphabétisation des filles	18 %	37 %
Taux d'alphabétisation des garçons	49 %	54 %

Source : Unicef, 2008

On décrira quelques situations d'exploitation d'enfants par le travail (champs, mines, briqueterie, textile) et leurs conséquences sur l'éducation et la santé notamment. La lecture de l'article 32 (1^{er} alinéa) permettra de relativiser l'idée reçue d'interdiction du travail des enfants :

Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant d'être protégé contre l'exploitation économique et de n'être astreint à aucun travail comportant des risques ou susceptible de compromettre son éducation ou de nuire à son développement physique, mental, spirituel, moral ou social.

On présentera le commerce équitable comme une garantie :

- d'un salaire décent du producteur
- du respect de l'environnement
- d'interdiction du travail des enfants et du travail forcé

On abordera la solidarité comme valeur permettant d'expliquer la réaction d'Adrien et d'élargir la réflexion à d'autres actions solidaires.

Maximes à discuter, à explorer

« Les petits ruisseaux font les grandes rivières. »

(L'addition des petits efforts individuels peut permettre des changements importants et nécessaires)

« Un arbre s'appuie sur les arbres ; un homme sur les hommes. »

Exemple de trace écrite

Il y a dans le monde des enfants qui travaillent au lieu d'aller à l'école. Ils risquent, de ce fait, lorsqu'ils seront adultes, de perdre leurs libertés, d'être sans travail ou de se faire exploiter. Par solidarité avec eux, on peut choisir des produits issus du commerce équitable. Des gestes solidaires permettent d'améliorer la vie des uns et des autres.

Le développement durable - Choisir entre facilité et responsabilité

Cycles 2 et 3

Situation proposée par : Nicole Cirier et Martine Carpentier

Samir et Myriam vivent dans le même lotissement. Un matin, ils se retrouvent dans la cour de l'école :

- Bonjour Samir, je t'ai attendu pour venir à l'école mais je ne t'ai pas vu et maman m'a dit qu'il était l'heure de partir.
- J'ai demandé à mon père de m'emmener en voiture, c'est plus rapide et moins fatigant.
- Je trouve que 10 minutes de marche me mettent en pleine forme. Maman et le papa de Vanessa vont proposer d'accompagner une ligne Pédibus, ça te dirait d'en faire partie ?

Questions

- Quels sont les avantages et les inconvénients des deux moyens de transport ?
- Que se passerait-il si tous les parents faisaient le choix d'emmener leur enfant en voiture à l'école ?
- Si on renonce à la liberté de prendre sa voiture (dans cette situation), quels bénéfices en tirera-t-on ?

Remarques et conseils pédagogiques

On développera la notion d'intérêt collectif qui limite la liberté individuelle mais permet la vie en commun. On suscitera des exemples tirés de la vie quotidienne des élèves, inhérents au fonctionnement de tous les groupes sociaux (limitation du bruit, de la vitesse, ...).

On abordera la question de la responsabilité. Etre responsable, c'est anticiper, éviter ou réparer tout dommage causé aux autres ou à l'environnement. C'est aussi effectuer les meilleurs choix possibles dans un contexte donné (ceci permettant d'éviter toute culpabilisation des enfants).

Sur la notion de liberté, voir Francine Pellaud, *Pour une éducation au développement durable*, Editions Quae, 2011 :

"Sous l'influence d'un libéralisme économique à outrance prônant l'accession aux biens matériels pour tous comme preuve d'égalité et le choix individuel comme symbole de la liberté, la pensée libérale est détournée en faveur d'un libre arbitre où la notion de liberté ne vaut qu'au travers de l'individualisme. [...] Or les limites à la liberté sont indispensables au sentiment de sécurité, à la construction de la personnalité, à celle des valeurs mais également à la compréhension du fonctionnement de la société."

Eclairages et précisions

Dispositif pédibus :

Création de lignes pédestres permettant aux enfants, encadrés par des parents bénévoles, de se rendre en toute sécurité à l'école à pied (à l'initiative de collectivités territoriales le plus souvent).

Exemple de trace écrite

Pour de courts trajets, il vaut mieux se déplacer à pied ou à bicyclette qu'en voiture ; cela présente des avantages pour la santé, pour apprendre à se déplacer en toute sécurité, pour éviter de polluer l'environnement.

Etre responsable, c'est anticiper, éviter ou réparer tout dommage causé aux autres ou à l'environnement.

La responsabilité conduit parfois à renoncer à une part de liberté individuelle.

Le développement durable - Le respect de l'eau

Cycles 2 et 3

Situation proposée par : Nicole Cirier et Martine Carpentier

Kamel est dans la cour de récréation, il a beaucoup couru et il va boire. Il ouvre le robinet et boit ; la cloche sonne, il se précipite pour se ranger avec ses camarades, en oubliant de refermer le robinet.

Siam l'interpelle :

" Tu n'as pas fermé le robinet !

- C'est pas grave, on ne paie pas l'eau à l'école !"

Questions

- Que penses-tu de cette situation ?
- Peut-on gaspiller l'eau ? (en a-t-on autant que l'on veut ?)
- Que se passerait-il si tout le monde se comportait comme Kamel avec le bien public ?
- A-t-il raison quand il dit qu'on ne paie pas l'eau ? (coût de l'eau dans une collectivité publique)

Remarques et conseils pédagogiques

L'eau est une ressource limitée, contrairement aux représentations de bien des élèves.

On n'en dispose pas facilement et en quantité partout dans le monde : les hommes ne sont pas égaux dans l'accès à l'eau, potable de surcroît.

On pourra s'appuyer sur la série de posters de Yann Arthus Bertrand L'eau, une ressource vitale, exposition pédagogique mise à disposition de toutes les écoles de France et pour laquelle un dossier pédagogique figure sur Eduscol.

Pour être potable, l'eau doit faire l'objet de traitements et de stockage, qui engendrent des coûts élevés.

Dans les lieux publics, comme les établissements scolaires, le coût de l'eau repose sur tous (impôts). Il faut respecter le bien public (le concept de bien public est à construire). Dans ce cas pratique, c'est la commune qui supporte le coût de la consommation de l'eau utilisée à l'école.

On attirera particulièrement l'attention des élèves sur les biens qui paraissent abondants, inépuisables et gratuits (en particulier l'eau, l'électricité, le pain à la cantine). Le respect des biens mis à disposition est à construire (quand on ne paie pas un produit, rien n'autorise à le gaspiller ou à le sur-consommer). Il convient pour les raisons évoquées, d'en limiter la consommation.

Citation

"- *Le désert est beau, ajouta-t-il...*

Et c'était vrai. J'ai toujours aimé le désert. On s'assoit sur une dune de sable. On ne voit rien. On n'entend rien. Et cependant quelque chose rayonne en silence...

- *Ce qui embellit le désert, dit le petit prince, c'est qu'il cache un puits quelque part.*"

Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince* (Chapitre 24)

Trace écrite

L'eau est une ressource finie qui a un coût, consommons-la selon nos besoins.

Les biens publics appartiennent à tous et sont financés (payés) par les impôts. Tout le monde subit les conséquences du gaspillage.

Le respect du bien public

Cycles 2 et 3

Julien vient de terminer son croissant, et la serviette en papier dans laquelle celui-ci était emballé est pleine de taches de graisse. En traversant le jardin public, Julien cherche une poubelle. Il y en a bien une, mais il devrait faire un détour pour y aller. Personne en vue. Il jette la serviette derrière un parterre de fleurs.

« Je t'ai vu ! s'exclame Alexis qui arrive par la gauche. Moi, je me suis fait gronder l'autre jour par notre voisin parce que j'avais jeté un sachet de frites vide sur sa pelouse.

- Il a eu raison, ton voisin. Moi, je ne salirais pas le jardin de quelqu'un. Mais ici, ça n'appartient à personne. Et puis, comme dit mon oncle, ça donne du travail aux balayeurs ! »

Questions et éléments de réponse possibles

Pourquoi Julien ne jette-t-il pas le papier gras à la poubelle ?

→ Julien doit faire un effort pour aller jusqu'à la poubelle, qui n'est pas rigoureusement sur son chemin.

D'après Julien, est-il plus grave de souiller le jardin d'un particulier ou un jardin public ?

→ D'après Julien, ce n'est pas grave de souiller le jardin public qui n'appartient à personne. Il est plus grave de souiller le jardin d'un particulier.

Qu'est-ce qui est faux dans la réponse de Julien ?

→ Il est faux de dire que le jardin public n'appartient à personne. Si c'est un jardin communal, il appartient à la commune, et les habitants de la commune paient, par les impôts qu'ils versent, pour l'entretien qui est assuré par les employés communaux.

Si on quitte l'école à la fin de la journée en laissant les lumières allumées toute la nuit, qui est-ce qui va payer la consommation d'électricité ?

→ Si on laisse les lumières allumées toute la nuit dans les lieux publics qui appartiennent à la commune, ce sont les habitants de la commune qui paient, car cette dépense est payée par les impôts qu'ils versent à la commune.

Eclairages et précisions

Les biens appartiennent à des personnes. Mais ce ne sont pas toujours des personnes au sens courant du terme.

C'est pourquoi on parle de « personnes physiques » (des êtres humains, des individus) et de « personnes morales » : une entreprise, une association, l'ensemble des copropriétaires d'un immeuble, un établissement (hôpital, collège, lycée), une collectivité territoriale (commune, département, région, Etat) sont des personnes morales.

Si on porte atteinte aux biens d'une personne morale (par exemple si on casse les vitres d'un métro à Paris), la victime est la personne qui est propriétaire de ces biens (en l'occurrence la Régie autonome des transports parisiens, ou RATP, c'est-à-dire une personne morale). Elle pourra tenter un procès pour obtenir réparation (sous forme de dommages-intérêts) de la part des auteurs de cet acte de vandalisme.

Les biens publics appartiennent à des collectivités territoriales. Ainsi, une piscine municipale appartient à une commune, un collège appartient à un département, une forêt domaniale appartient à l'Etat.

Maxime à discuter, à explorer

« Ne faites pas aux autres ce que vous ne voulez pas qu'on vous fasse ».

Exemple de trace écrite

On croit souvent qu'un objet, un bâtiment, un terrain qui n'appartiennent pas à un particulier ne sont la propriété de personne, et que de ce fait il n'est pas nécessaire d'en prendre soin. En réalité, chacun de ces biens appartient alors à une personne morale, qui en est responsable.

Le droit à la différence

Cycle 3

Je vis un attroupement.

C'était un camelot qui devant sa table pliante démontrait les mérites de son détacheur universel. Je me faufilai au premier rang pour mieux entendre et admirer le blond camelot aux fines moustaches.

Oh, comme j'étais heureux d'écouter ce séducteur, de rire avec les badauds, de participer, d'en être ! A chaque plaisanterie du cher camelot, je regardais mes voisins pour rencontrer leurs yeux, pour me réjouir avec eux, pour communier.

Charmé, j'écoutais l'enchanteur, je le contemplais avec foi, une foi de petit chien, je croyais en lui, et je l'aimais.

Quand, avec son bâton de miracle, le magicien faisait disparaître une tache, je regardais de nouveau mes voisins pour m'assurer qu'ils appréciaient, pour savourer leur admiration, pour être en union d'émerveillement. J'étais heureux, je souriais au camelot, j'étais fier de lui, fier de sa compétence, fier de son accent parisien, et je l'aimais.

J'avais trois francs dans ma poche, cadeau de ma mère en ce jour anniversaire, et je décidai d'en consacrer la moitié à l'achat de trois bâtons de détacheur. Maman serait si contente ! Plus jamais de taches ! Le cœur battant, tout ému de l'important achat qui allait me valoir la considération des badauds et l'amitié du camelot, je mis la main dans la poche de mon costume marin pour en sortir la grande somme, et j'aspirai largement pour avoir le courage de m'avancer et de réclamer les trois bâtons.

Mais alors, rencontrant mon sourire tendre de dix ans, le camelot s'arrêta de discourir et de froter, scruta silencieusement mon visage, sourit à son tour, et j'eus peur.

« Toi, tu es un youpin, hein ? » me dit le blond camelot aux fines moustaches que j'étais allé écouter avec foi et tendresse à la sortie du lycée. « Tu bouffes des louis d'or, hein ? Tu aimes mieux ça que les bonbons, hein ? Tu viens manger le pain des Français, hein ? Mesdames, Messieurs, je vous présente un copain à Dreyfus, eh bien nous on n'aime pas les juifs par ici, c'est tous des espions vendus à l'Allemagne, voyez Dreyfus, c'est tous des traîtres, ça roule sur l'or et ça fume des gros cigares pendant que nous on se met la ceinture, pas vrai, Messieurs Dames ? Tu peux filer, on t'a assez vu, tu es pas chez toi ici, c'est pas ton pays ici, tu as rien à faire chez nous, allez, file, débarrasse un peu le plancher, va voir à Jérusalem si j'y suis. »

Ainsi me dit le camelot dont je m'étais approché avec foi et tendresse en ce jour de mes dix ans.

Je revois son doigt tendu qui m'ordonnait de filer tandis que les badauds s'écartaient, avec des rires approbateurs, pour laisser passer le petit lépreux expulsé. Et j'obéis, la tête baissée, j'obéis et je partis, solitaire entre les deux rangs de la petite foule rigolarde, gardant mon lamentable sourire nerveux, tâchant de le rendre effronté, un sourire d'offense et d'humiliation.

Je suis parti, à jamais banni de la famille humaine, je suis parti sous les rires de la majorité satisfaite, braves gens qui s'aimaient de détester ensemble, niaisement communiant en un ennemi commun, l'étranger ; je suis parti, gardant mon sourire, sourire de la honte.

d'après : Albert Cohen, *O vous, frères humains !* (Gallimard)

Quelques précisions

Le capitaine Alfred Dreyfus (1859-1935), qui était juif, a été accusé d'espionnage au profit de l'Allemagne, et condamné aux travaux forcés.

L'« affaire Dreyfus » (1894-1906) a opposé, en France, souvent violemment, les « dreyfusards », partisans de Dreyfus et hostiles à sa condamnation, et les « antidreyfusards », souvent antisémites (l'antisémitisme est l'hostilité envers les Juifs).

En réalité, Dreyfus a été victime d'une erreur judiciaire. Le coupable, c'était Esterhazy. Lorsque la vérité a été connue, Dreyfus a été libéré et réhabilité, mais il avait passé plusieurs années au bagne.

Albert Cohen est né en 1895. L'histoire qu'il relate se situe le jour anniversaire de ses dix ans, c'est-à-dire en 1905.

Questions et éléments de réponse possibles

- Y a-t-il un rapport entre l'« affaire Dreyfus » et les comportements du camelot et de la foule ?
 - Le camelot s'appuie sur la condamnation de Dreyfus pour faire l'amalgame entre cet homme et tous les Juifs (« c'est tous des traîtres »).
- Parmi les « badauds », il y avait sans doute quelques « dreyfusards », quelques personnes qui refusaient l'antisémitisme ; pourquoi n'ont-elles pas pris la défense de l'enfant de dix ans humilié par le camelot ?
 - Le camelot est très sûr de ce qu'il affirme. Face à cette foule, c'est lui qui a la vedette. Il faudrait beaucoup de courage pour s'opposer à lui publiquement, car il risquerait de ridiculiser immédiatement un éventuel contradicteur. Il est plus facile de faire semblant d'adhérer à ses propos.
- Pour quelles raisons cette scène est-elle particulièrement inacceptable ?
 - L'enfant s'était approché du camelot avec tendresse, il se sentait en communion avec la foule, et lorsqu'il est humilié devant tous parce qu'il est juif, personne ne le défend, personne ne le protège de la haine et du mépris collectifs, qu'il ressentira durant toute sa vie, comme l'indique le dernier paragraphe.
- L'histoire racontée par Albert Cohen est-elle récente ?
 - Cette histoire s'est passée il y a plus d'un siècle, en 1905.

Eclairages et précisions

Aujourd'hui, en droit français, l'incitation à la haine raciale est un délit.

La loi de 1992 « relative à la réforme du Code pénal » stipule :

Ceux qui [...] auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un an d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende ou de l'une de ces deux peines seulement.

Les lois contre le racisme et les discours de haine diffèrent selon les pays. Pour la plupart des pays occidentaux, la discrimination et le racisme sont non seulement des délits, punis pénalement, mais ils représentent également une atteinte aux valeurs qui fondent la démocratie. Celle-ci reconnaît l'égale dignité de chacun à poursuivre son bonheur et son épanouissement indépendamment de sa naissance.

Une race : un ensemble d'êtres humains qui se distinguent des autres par plusieurs caractéristiques physiques héréditaires, telles que la couleur de la peau, celle des cheveux, la forme de la tête, la composition du sang, etc.

NB : les différences de couleur de la peau proviennent de la quantité de mélanine (un pigment brun), très abondante chez les Noirs, moins abondante chez les Jaunes, et très peu abondante chez les Blancs.

Un raciste : une personne qui pense que certaines races sont supérieures aux autres.

NB : le mot « racisme » est apparu dans la langue française en 1930.

Remarques à l'intention des enseignants

Les réponses, à la fois sociales et juridiques, envers le racisme, ont considérablement évolué depuis le début du XX^e siècle. De fait, une part non négligeable de la population mondiale est encore aujourd'hui raciste, c'est-à-dire considère qu'il y a des races supérieures (ce terme n'étant d'ailleurs en général pas défini) à d'autres.

Une telle croyance était largement répandue en Europe il y a un siècle, notamment du fait d'une confusion entre « supériorité » et « domination » : à cette époque, l'Europe dominait de nombreuses régions du monde, aux plans économique, militaire, politique, religieux et, pensait-on, culturel.

Le terme de « race » est si délicat et a engendré tellement d'abus et d'exactions que certains en proscrirent l'utilisation et nient l'existence de races (au pluriel), ce qui est fondé si ce mot est considéré comme synonyme de « espèce », au sens scientifique du terme (ensemble d'individus susceptibles de se reproduire en son sein : « la race humaine »), mais ne l'est pas s'il fait référence à la transmission héréditaire de caractéristiques physiques.

Se pose, à partir de telles considérations, un conflit de valeurs, qui oppose en l'occurrence le respect humain et la liberté d'expression. Convient-il de laisser chacun libre d'exprimer sa croyance en l'existence de « races supérieures » ? Faut-il interdire l'expression de telles croyances ?

Le législateur a fixé une limite précise : c'est l'incitation à la haine qui, en l'occurrence, fonde l'interdiction d'exprimer sa pensée, ce qui est en cohérence avec l'adage qui, de manière plus générale, précise que la liberté d'un individu s'arrête là où commence celle d'autrui.

Les références aux situations vécues par les élèves peuvent être délicates à évoquer en classe. En revanche, les références historiques peuvent leur donner des repères, à partir desquels ils pourront analyser des situations plus proches de leur quotidien.

La définition de termes tels que « antisémitisme », « racisme », « xénophobie » leur permettra, dans la même perspective, d'éviter des amalgames hâtifs, dans lesquels sont souvent confondues les origines géographiques, religieuses, ethniques ou nationales de groupes humains.

Maximes à discuter, à explorer

« L'homme bon ne regarde pas les particularités physiques, mais sait discerner ces qualités profondes qui rendent les gens humains, et donc frères ».

Exemple de trace écrite

Aujourd'hui, en France, l'incitation à la haine raciale est punie par la loi.

Le droit à la différence

Cycle 3

Nous étions à l'étude quand le Proviseur entra, suivi d'un *nouveau*, habillé en bourgeois.

Le Proviseur nous fit signe de nous rasseoir ; puis, se tournant vers le maître d'études :

« Monsieur Roger, lui dit-il à demi-voix, voici un élève que je vous recommande, il entre en cinquième. Son travail et sa conduite sont méritoires ».

Resté dans l'angle, derrière la porte, si bien qu'on l'apercevait à peine, le *nouveau* était un gars de la campagne, d'une quinzaine d'années environ, et plus haut de taille qu'aucun de nous tous. Il avait les cheveux coupés droit sur le front, comme un chantre de village. Il était chaussé de souliers forts, mal cirés, garnis de clous.

On commença la récitation des leçons. Il les écouta de toutes ses oreilles, attentif comme au sermon, n'osant même croiser les cuisses, ni s'appuyer sur le coude. Quand la cloche sonna, le maître d'études fut obligé de l'avertir, pour qu'il se mît avec nous dans les rangs.

Nous avons l'habitude, en entrant en classe, de jeter nos casquettes par terre, afin d'avoir ensuite nos mains plus libres ; il fallait, dès le seuil de la porte, les lancer sous le banc ; c'était là le *genre*.

Mais la prière était finie que le *nouveau* tenait encore sa casquette sur ses deux genoux. Elle était neuve ; la visière brillait.

« Levez-vous », dit le professeur.

Il se leva ; sa casquette tomba. Toute la classe se mit à rire.

Il se baissa pour la reprendre. Un voisin la fit tomber d'un coup de coude, il la ramassa encore une fois.

« Débarrassez-vous donc de votre casque », dit le professeur, qui était un homme d'esprit.

Il y eut un rire éclatant des écoliers qui décontenança le pauvre garçon, si bien qu'il ne savait s'il fallait garder sa casquette à la main, la laisser par terre ou la mettre sur sa tête. Il se rassit et la posa sur ses genoux.

« Levez-vous, reprit le professeur, et dites-moi votre nom ».

Le *nouveau* articula, d'une voix bredouillante, un nom inintelligible.

« Répétez ! »

Le même bredouillement de syllabes se fit entendre, couvert par les huées de la classe.

« Plus haut ! cria le maître, plus haut ! »

Le *nouveau*, prenant alors une résolution extrême, ouvrit une bouche démesurée et lança à pleins poumons, comme pour appeler quelqu'un, ce mot : *Charbovari*.

Ce fut un vacarme qui s'élança d'un bond, monta en *crescendo*, avec des éclats de voix aigus ; on hurlait, on aboyait, on trépignait, on répétait : *Charbovari ! Charbovari !*

Cependant, le professeur, parvenu à saisir le nom de Charles Bovary, se l'étant fait dicter, épeler et relire, commanda tout de suite au pauvre diable d'aller s'asseoir au pied de la chaire. Il se mit en mouvement, mais, avant de partir, hésita.

« Que cherchez-vous ? » demanda le professeur.

« Ma cas... », fit timidement le *nouveau*, promenant autour de lui des regards inquiets.

d'après : Gustave Flaubert, *Madame Bovary*

Questions

- En quoi le « nouveau » est-il différent des autres élèves ?
- La scène que décrit Gustave Flaubert se déroule au milieu du XIX^e siècle. Une scène similaire est-elle encore possible aujourd'hui ?
- Comment convient-il d'accueillir un nouvel élève dans sa classe ?
- T'est-il déjà arrivé
 - a) d'être victime des moqueries d'un groupe de personnes ?
 - b) de faire partie d'un groupe qui se moquait de quelqu'un ?

(Les réponses à cette question sont personnelles et dépendent du vécu des élèves).

Éléments de réponse et commentaires

Le « nouveau » est plus grand que les autres élèves, et c'est un bon élève, selon le proviseur ; il est attentif en classe. Tout cela risque fort de provoquer la jalousie de ses camarades.

Il est mal à l'aise, et les autres ne se priveront pas de tirer parti de cette faiblesse pour se moquer de lui.

Mais surtout, il est différent, par son attitude, son habit, sa coupe de cheveux et, pire encore, par son ignorance de la coutume qui consiste à se défaire d'un geste lesté de sa casquette en entrant en classe. C'est cela surtout qui sera source de moqueries.

Celles-ci peuvent être considérées comme les marques d'une impitoyable méchanceté de la part des élèves de la classe.

A vrai dire, elles peuvent aussi être un moyen d'intégrer le nouvel élève, de l'initier à cet « élément culturel » partagé par les autres (le « lancer de casquette »), tout en se moquant de son ignorance et en observant comment son comportement va évoluer par la suite. Car ne jamais associer un camarade à des railleries, à condition qu'elles soient sans méchanceté et qu'elles puissent être réciproques, c'est, d'une certaine manière, l'exclure du groupe.

Lorsqu'on accueille un nouvel élève dans sa classe, il convient de s'intéresser à lui (lui demander par exemple où il était auparavant, ce qui était différent dans son école précédente, etc.) ; il faut qu'il se sente bien au milieu de ses camarades : on l'accepte tel qu'il est, on lui explique comment fonctionne la classe, on s'adresse à lui de la même manière qu'aux autres, etc.

Il est très important de se demander ce qu'on attendrait de ses nouveaux camarades si on était dans la même situation que lui.

Mais souvent on est, aujourd'hui comme autrefois, avant tout soucieux de vérifier que le nouvel élève est, par son attitude, ses manières, ses vêtements, son parler, « conforme » à ce qu'on attend de lui. On veut surtout s'assurer, d'emblée, qu'il « est des nôtres », et si ce n'est pas le cas on lui fait parfois payer cher sa différence.

Eclairages et précisions

Si nous observons des personnes qui sont originaires de pays ou de milieux sociaux différents des nôtres, nous pouvons être étonnés, parfois choqués par leur manière de parler, de se comporter, de s'habiller, de manger, de saluer, etc.

Imaginons que nous nous rendions dans leur pays ou dans leur famille, et demandons-nous ce que nous attendrions de leur part pour qu'ils nous mettent à l'aise, alors que nos manières et nos habitudes sont différentes des leurs.

Maximes à discuter, à explorer

- « Le chemin de la vie est plein d'épines ; tâchez d'en protéger vos frères ».
- « Le respect comporte l'estime de soi autant que le sentiment de la dignité d'autrui ».
- « La taquinerie est la méchanceté des bons ».

Exemple de trace écrite

Si nous voulons comprendre ceux qui sont différents de nous, et si nous voulons qu'ils nous acceptent, avec nos différences, il est important de « se mettre à leur place », c'est-à-dire d'imaginer que nous sommes dans la même situation qu'eux, d'essayer de ressentir ce qu'ils ressentent. C'est ainsi que la tolérance peut se développer parmi les hommes.

Un bel exemple de différence culturelle

Les Maures sont les habitants de la Mauritanie, un pays très vaste et désertique qui s'étend sur une grande partie de l'Ouest du Sahara. Saint-Exupéry (1900-1944), aviateur, a emmené un jour des Maures au Sénégal, et là, certains d'entre eux « pleurèrent de découvrir des arbres ». C'étaient « des hommes qui n'avaient jamais vu un arbre, ni une fontaine, ni une rose, qui connaissaient, par le Coran seul, l'existence de jardins où coulent des ruisseaux puisqu'il nomme ainsi le paradis.

Dans les lignes qui suivent, trois Maures, ayant quitté leur pays pour la première fois, découvrent la Savoie.

Leur guide les a conduits en face une lourde cascade, une sorte de colonne tressée, et qui grondait : « Goûtez », leur a-t-il dit.

Et c'était de l'eau douce. L'eau ! Combien faut-il de jours de marche, ici, pour atteindre le puits le plus proche et, si on le trouve, combien d'heures, pour creuser le sable dont il est rempli !

L'eau qui vaut son poids d'or, l'eau dont la moindre goutte tire du sable l'étincelle verte d'un brin d'herbe. S'il a plu quelque part, un grand exode anime le Sahara. Les tribus montent vers l'herbe qui poussera trois cents kilomètres plus loin... Et cette eau, si avare, dont il n'était pas tombé une goutte à Port-Etienne, depuis dix ans, grondait là-bas, comme si, d'une citerne crevée, se répandaient les provisions du monde.

« Repartons », leur disait leur guide.

Mais ils ne bougeaient pas. « Laisse-nous encore... ».

Ils se taisaient, ils assistaient graves, muets, à ce déroulement d'un mystère solennel. Ce qui coulait ainsi, hors du ventre de la montagne, c'était la vie, c'était le sang même des hommes. Le débit d'une seconde eût ressuscité des caravanes entières, qui, ivres de soif, s'étaient enfoncées, à jamais, dans l'infini des lacs de sel et des mirages. Les trois Maures demeuraient immobiles.

« Que verrez-vous de plus ? Venez...

- *Il faut attendre.*
- *Attendre quoi ?*
- *La fin.*
- *Mais cette eau coule depuis mille ans !... »*

Aussi, ce soir, n'insistent-ils pas sur la cascade. Il vaut mieux taire certains miracles. Il vaut même mieux n'y pas trop songer, sinon l'on ne comprend plus rien.

d'après Antoine de Saint-Exupéry, *Terre des Hommes*, Gallimard

La tolérance

Cycle 3

Maurice a 16 ans. Il est plein d'admiration pour Jacques et Robert, qui en ont 18 et sont inséparables. Un jour, les deux garçons proposent à Maurice de l'emmener à la chasse aux oiseaux. Il n'a jamais tenu une arme de sa vie. Pour le mettre à l'épreuve, ses camarades posent une pierre sur un rocher, situé à 10 mètres, et lui disent « Tire ! ». Maurice vise, tire, et le caillou tombe.

« Bravo ! T'es un homme ! » dit Jacques.

« Mais c'est peut-être par hasard qu'il a réussi, intervient Robert. On va refaire un test ».

Robert pose par terre un morceau de bois, à vingt mètres de Maurice. « Tire ! ».

Maurice réussit à atteindre le morceau de bois.

« C'est bien, maintenant on va dire que t'es notre copain » déclare Robert.

Ils se serrent la main tous les trois. Maurice est tout heureux. Cela fait si longtemps qu'il rêve de cette amitié ! Ils marchent ensemble quelque temps, et soudain Robert leur fait signe de s'arrêter sans faire de bruit. Il montre à Maurice un oiseau, au bout d'une branche. « Tire », chuchote-t-il à l'oreille de Maurice.

Maurice regarde l'oiseau. Une grive. Pour faire bonne figure, il fait mine de viser, puis baisse son arme.

« Alors ? Dépêche-toi, il va s'envoler ! » chuchote Robert.

Maurice fait « non » de la tête, et baisse les yeux. La grive s'envole.

« T'es qu'un dégonflé, on dirait une fille ! Je croyais que t'étais notre copain, eh ben tu peux rentrer chez toi, tu sers tout juste à nous empêcher de tirer les oiseaux. Va jouer à la poupée ! »

Maurice rentre chez lui, sans rien dire. Il pleure. Il aime tant les oiseaux, mais il était si content d'avoir de vrais amis !

Huit jours plus tard, Jacques lui dit : « Allez, viens, Robert a dit que si tu te conduis comme un homme, on accepte de te donner une chance. Tu peux revenir avec nous aujourd'hui, on repart à la chasse aux oiseaux ».

Remarques et conseils pédagogiques

La question semble s'imposer d'elle-même : Que va faire Maurice ? La réponse semble tout aussi évidente : il doit être fidèle à ses valeurs, et renoncer à tuer des oiseaux.

Mais il faut surtout faire sentir aux élèves qu'en réalité, Maurice est en face d'un vrai dilemme, presque impossible à résoudre, et qu'il est tiraillé entre le respect de la vie des oiseaux et un besoin profond d'amitié.

Si les élèves de cycle 3 ont une expérience de l'adolescence, c'est par l'intermédiaire de leurs aînés (frères, sœurs, connaissances). Mais il n'est pas trop tôt pour les mettre en garde contre ce risque réel, qui concerne beaucoup plus les adolescents que les enfants : le groupe, la reconnaissance par le groupe sont d'une importance vitale à un certain âge, si bien qu'un adolescent risque de se laisser

influencer bien au-delà de ce qui est acceptable à ses propres yeux, de se laisser entraîner vers des actes et des conduites qu'il réprovoie profondément, pour ne pas perdre l'estime de ses camarades.

La réflexion pourra porter entre autre sur l'avant-dernier alinéa : « il était si content d'avoir de vrais amis ». Peut-on qualifier ces deux garçons de « vrais amis » ? Du point de vue de l'adulte, assurément non, car ils sont intolérants envers Maurice. Du point de vue de celui-ci, c'est plus compliqué, surtout lorsque ces « amis » reviennent vers lui et sont prêts à lui « pardonner ». Sous condition...

Au-delà de cette problématique particulière se pose celle, beaucoup plus délicate, de la tolérance en général.

Doit-on être tolérant envers ceux qui sont intolérants ? Une telle question est difficile, et pas seulement à l'école primaire. Elle n'en est pas moins légitime, ni même indispensable, dès l'abord, si l'on ne veut pas faire sombrer les élèves dans l'illusion qu'il faut tout accepter au nom de la tolérance. Elle justifie un débat.

On peut attendre de celui-ci

- qu'il fasse émerger la notion de « fanatisme », c'est-à-dire de foi absolue dans une croyance qui provoque un zèle aveugle au service d'une cause, si bien que l'on s'interdit de penser à son propos, afin de ne pas remettre en question une telle certitude
- qu'il conduise les élèves à valoriser un comportement qui accorde plus de vertu au doute et à la réflexion qu'aux certitudes immédiates, ce qui va à l'encontre de courants de pensée socialement répandus, selon lesquels il faut « savoir ce qu'on veut », avoir avant tout « le courage de son opinion » (sans se préoccuper du bien-fondé de l'opinion en question), « être sûr de soi », etc.
- que l'on aboutisse à la nécessité de vaincre l'intolérance (qui sommeille sans doute en chacun de nous, lorsqu'elle ne se réveille pas) non par la violence mais par la raison ; les exemples historiques convaincants ne manquent pas, aujourd'hui, pour montrer à quelles horreurs a conduit le fanatisme dont ont été l'objet des millions de gens, parmi lesquels beaucoup étaient intelligents, cultivés, soucieux de se sacrifier pour une cause qu'ils croyaient juste, et qui se sont aisément laissés embrigader.

« La perversion fondamentale de l'hitlérisme n'était pas le racisme ou la guerre, mais l'asservissement total de la pensée qui rendait le racisme tout-puissant et la guerre inévitable », écrivait Olivier Reboul.

Maximes à discuter, à explorer

« La tolérance est mère de la paix ».

« Ose savoir, aie le courage de te servir de ta propre intelligence ».

« La lucidité est la blessure la plus rapprochée du soleil ».

Exemple de trace écrite

La tolérance est une attitude qui consiste à admettre chez autrui une manière de penser ou d'agir différente de celle qu'on adopte soi-même. Elle exprime une ouverture d'esprit, qui est nécessaire pour comprendre les autres et vivre avec eux.

Mais la tolérance a des limites : il faut refuser le fanatisme, qui empêche de réfléchir, qui interdit de s'interroger à propos de telle ou telle certitude.

Il peut être très difficile de ne pas se laisser influencer ou entraîner par des camarades à commettre des actions contre son gré, surtout si on éprouve de l'admiration pour eux, et s'ils sont admirés par les autres.

Mais savoir résister, c'est souvent indispensable pour vaincre l'intolérance, pour se faire respecter, et pour se respecter soi-même.

Liste des 30 situations pédagogiques proposées

Thème	Contenus principaux, mots-clés	Texte support	page
Le courage	Renoncement à l'estime des autres et conquête de l'estime de soi	Résumé de <i>Yakouba</i> (Thierry Dedieu)	5
Le respect de soi et des autres	Résister à la pression des pairs	Des camarades ont essayé d'entraîner Mathieu et Sébastien à fumer	6
Le respect de soi - La dignité - Etre fidèle à ses valeurs	Ne pas trahir ses valeurs	Extrait de <i>Journal d'un homme de 40 ans</i> (J. Guéhenno)	9
Le respect de soi - La protection de soi - Le droit à l'intimité	Enfance en danger	Elodie est victime de son oncle, mais elle a honte et n'ose pas en parler	11
La sanction	Purger une peine - « Se racheter » - La conscience	Extrait de <i>Les Misérables</i> (V.Hugo)	13
La sanction	Déterminisme ou libre-arbitre ?	<i>Le fils qui avait mal tourné</i> (extrait de <i>Contes du Moyen Age</i>)	15
La liberté individuelle et ses limites	Liberté d'expression ou diffamation ?	Adrien a collé une affiche diffamatoire	17
L'injustice	Soupçons et accusations	Victime de préjugés, Thomas est le bouc émissaire	18
La justice	Nul ne peut se faire justice à soi-même	Gérard s'est vengé de Michel qui s'était moqué de lui	20
Faire respecter les règles	Tentative de corruption	Deux cas de tentative de corruption (d'un policier et d'un examinateur)	24
La politesse	Rapports sociaux - Incivilités et délits	Dire « bonjour », se lever lorsque le directeur entre	25
La politesse	Violence, et séduisante politesse	<i>La sorcière</i> (extrait du film <i>Princes et Princesses</i>), d'après Michel Ocelot	30
La sécurité des autres	Sécurité domestique - Sécurité d'autrui	Le danger d'une casserole brûlante accessible aux enfants	32
La sécurité des autres	Assistance à personne en danger	Des enfants ont peur des représailles s'ils dénoncent les auteurs d'un racket	33
Le « vrai » et le « faux »	Evidence ou vérité ?	Extrait de <i>Les hommes de bonne volonté</i> (J. Romains)	34
Vérité et mensonge	La franchise - Oser avouer sa faute	Extrait de <i>Lectures courantes</i> (Jean-Marie Guyau)	36
La recherche de la vérité	Aveu et preuve	C'est peut-être pour protéger quelqu'un que le suspect a	38

		avoué avoir commis le crime	
L'égalité	Coût de la justice - Aide juridictionnelle	L'un a pu payer un avocat, l'autre pas	40
L'égalité	Coût des études - Egalité en droit	Les études étaient trop chères, Céline a dû y renoncer	41
L'égalité	Situation professionnelle et sociale des parents	Un père d'élève conteste l'impartialité du conseil des maîtres	42
La fraternité	Tour du monde en auto-stop	Extrait de <i>La terre n'est qu'un seul pays</i> (André BRUGIROUX)	43
Compétition ou entraide ?	Coopération - Mépris et concurrence	Des garçons ont une attitude sexiste lors d'une randonnée	44
La solidarité	Le don du sang	Extrait de <i>Amis-Coop</i> (septembre 1988)	46
Le développement durable - un exemple de solidarité *	Commerce équitable	Dialogue au sujet du travail des enfants dans le monde	47
Le développement durable - Choisir entre facilité et responsabilité *	Ecologie - le dispositif « Pédibus »	Dialogue au sujet des trajets en voiture ou à pied	49
Le développement durable - Le respect de l'eau *	Lutte contre le gaspillage	Dialogue au sujet du coût de l'eau	50
Le respect du bien public	Dégradation de l'espace public	Dialogue au sujet du respect d'un jardin public et d'un jardin privé	51
Le droit à la différence	Blessure d'enfant - antisémitisme	Extrait de <i>O vous, frères humains !</i> (Albert Cohen)	53
Le droit à la différence	Railleries envers un « nouveau »	Extrait de <i>Madame Bovary</i> (Gustave Flaubert)	56
La tolérance	Résister à la pression des pairs - Intolérance des camarades face au respect de la vie	Maurice est tiraillé entre sa répugnance pour la chasse aux oiseaux et son désir d'avoir des amis	59

* Situation proposée par : Nicole Cirier et Martine Carpentier